

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 163 – Présents à la séance : 110
Date de la convocation et de son affichage : 6 décembre 2018
Date d'affichage du compte rendu : 20 décembre 2018

L'An Deux Mille Dix-huit, le treize décembre à 17H00, le Conseil municipal de CHERBOURG-EN-COTENTIN, dûment convoqué en date du 6 décembre par M. ARRIVE, Maire, s'est réuni à l'AGORA espace cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville.

PRESENTS – ADAM Michel - AMBROIS Anne (mandataire LETOUZE Thierry à son départ 19h08) - ARRIVÉ Benoit - BASTIAN Frédéric (mandataire TAVARD Agnès à son départ 18h57) - BAUDIN Marie-Claire - BAUDIN Philippe - BERNARD Christian - BESUELLE Régine - BEURTON Sophie - BIHET Pierre (départ 19h54) - BLED Corinne – BONHOMME Serge (départ 19h32) - BOURDEL Marcel - BROQUAIRE Guy (départ 19h59) - BRUNET Alain - BURNOUF Hervé - CATHERINE Arnaud (mandataire DELAUNAY Sylvie à son départ 20h00) - CATHERINE Christian (arrivée 17h52) - CORPEL Sophie - CREN Anne - DANZIAN Monique – DELAUNAY Sylvie - DELESTRE Richard – DESPLAINS Isabelle (mandataire TIFFREAU Danièle jusqu'à son arrivée 17h53) - DUFOUR Christine - DUPREY Catherine - DUREL Jacqueline - DUVAL Karine - EPPE Jean-Bernard - EUDET Yveline - FAGNEN Sébastien - FATOME Martine – FEUILLY Hervé - FRANCOISE Bruno – GENTILE Catherine - GESNOUIN Marie-Claude - GODEFROY Annick - GODIN Guylaine – GUEGAN Fabienne - GUILLOT Marie-Annick (mandataire GODEFROY Annick à son départ 19h16) - HAIRON Maryline - HÉBERT Dominique – HEBERT Karine (arrivée 18h03) - HEBERT Raymond - HENNEBAUT Jean-Marc – HUBERT Christiane - HUBERT Jacques - HUET Catherine – JAUNAIT Annick - JOZEAU-MARIGNE Muriel - JUMELIN Béatrice - KERRENEUR Michel (départ 19h53) - LAGARDE Jean (départ 18h42) - LAINÉ Sylvie - LAISNEY Michel - LAMBERT-CARABIN Annie - LAUNOY Claudie - LE MONNYER Florence - LEBONNOIS Marie-Françoise – LECLAIRE Maryvonne – LECONTE David - LEFAIX-VÉRON Odile - LEFRANC Bertrand - LEGOUIX Daniel - LEJAMTEL Ralph - LEJEUNE Anne - LELOY Jean-Pierre (mandataire LEFRANC Bertrand à son départ 19h52) – LEMARINEL Nelly - LEPOITTEVIN Gilbert - LEQUILBEC Frédéric (arrivée 17h49) – LEROUX Patrick - LETOUZÉ Thierry – LINCHENEAU Jean-Marie - LIOT Claude - LORIMIER Monique - LOUISET Michel - LUCE Christophe – MADEC Nathalie - MAGHE Jean-Michel – MAILLARD Vladimira - MARGUERITTE David (mandataire FEUILLY Hervé à son départ 17h52) - MARTIN Olivier – MORIN Daniel - OLIVIER Hubert – PEYPE Gaëlle (arrivée 17h53) - PICHON Hugues - PICHON Jean-Pierre - POIZOT Emmanuel - POUTAS Louis - RENARD Nathalie (mandataire LAINE Sylvie jusqu'à son arrivée 17h45) - RENARD Nicole – REY Michel (mandataire LUCE Christophe à son départ 19h30) - RONSIN Chantal - ROUSSEL Pascal (arrivée 17h37) - ROUSVOAL Camille – ROUXEL André - SÉBIRE Nelly (mandataire LAISNEY Michel à son arrivée 17h36) - SIMONIN Philippe (mandataire PICHON Jean-Pierre à son départ 19h46) – SOURISSE Claudine (mandataire LORIMIER Monique à son départ 19h24) – SPAGNOL Marc - TAVARD Agnès - TESSON Patrick - THÉVENY Marianne - TIFFREAU Danièle - TISON Franck – TRAVERT Alain – VARENNE Valérie - VAYER Dominique (mandataire SEBIRE Nelly à son départ 18h46) – VIGNET Hubert - VIVIER Nicolas

ABSENTS EXCUSES – AUBEY Marie-Thérèse (mandataire GUEGAN Fabienne) - BOUSSELMAME Nouredine (mandataire HEBERT Dominique) – BRANTONNE Pascal (mandataire HUBERT Christiane) – CAUVIN Bernard (mandataire LEMARINEL Nelly) - CHAMPAIN Jacqueline (mandataire HEBERT Raymond) - COLSON Christiane (mandataire POUTAS Louis) - CONDETTE Christophe (mandataire LAUNOY Claudie) - CUNY Daniel (mandataire ROUSVOAL Camille) - DESNOUES Marylène (mandataire ADAM Michel) - FONTAINE Bernard (mandataire BOURDEL Marcel) – GOUREMAN Paul (mandataire RENARD Nicole) - GRUNEWALD Martine (mandataire BAUDIN Marie Claire) - HAMON Françoise (mandataire MAGHE Jean-Michel) - HUREL Karine (mandataire CORPEL Sophie) - JEANNE Lucile (mandataire DANZIAN Monique) – JOLY Kristelle (mandataire VARENNE Valérie) - JORET Marc (mandataire BROQUAIRE Guy) - LE BARBENCHON Aline (mandataire LEJAMTEL Ralph) – LEGOUBEY Frédéric (mandataire HUET Catherine) - LERECULEY Daniel (mandataire HAIRON Maryline) - LEREVEREND Philippe (mandataire DUFOUR Christine) - LETERRIER Sarah (mandataire BEURTON Sophie) - MARIVAUX Isabelle (mandataire SPAGNOL Marc) – MARTIN Patrice (mandataire FAGNEN Sébastien) – MERLAUD Philippe (mandataire BRUNET Alain) - MONNIER Jean (mandataire LECLAIRE Maryvonne) - ROUELLÉ Maurice (mandataire PICHON Hugues) - TAUPIN Dominique (mandataire KERRENEUR Michel) -

ABSENTS - BESNARD Angélique - BOURDON Cyril - CEDRA Thierry – CHEMIN Sylvain - CLUGERY Bruno - FERNAGU Jean-Marie – FROMONT Yolande - GOSELIN-FLEURY Geneviève - HERY Sophie - HOULLEGATTE Jean-Michel - HUET Fabrice - LEJUEZ Nicolas - LEPOTIER Carole - LOHIER Frédéric - LUCAS David - ORANGE Jacques - OVIVIER Stéphane - PIC Anna - PISMONT Geneviève - POIDEVIN Hugo - RENE Annie - SIMON Sylvie - SOETAERT Pierre - SOREL Jeanne - VAULTIER Thérèse -

Madame Yveline EUDET, conformément à l'art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, remplit les fonctions de Secrétaire

PROCES-VERBAUX DES SEANCES DES 26 SEPTEMBRE ET 17 OCTOBRE 2018

Rapporteur : Monsieur ARRIVÉ

Le conseil municipal adopte.

17h31 Votants : **134**

Pour : **127** Contre : **0** Abstentions : **7** NPPV : **0**

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs votée par le Conseil Municipal conformément aux dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1 – AVIS SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE POUR L'IMPLANTATION DE CULTURES MARINES DANS LA RADE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Rapporteur : Benoit ARRIVÉ

La Direction Départementale des Territoires de la Mer a ouvert une enquête publique du 30 novembre au 14 décembre 2018 relative à la demande d'autorisation de l'université de Caen d'exploitation de cultures marines dans la rade de Cherbourg.

Le projet consiste en l'utilisation par l'université d'une cage flottante d'un diamètre de 30 m et d'une surface d'environ 7 ares (707 m²) située dans la concession attribuée à SAS GMG – Saumon de France, cage non exploitée à ce jour pour la production de saumon. La concession sur le domaine public maritime est, elle, de 15 hectares. La demande d'utilisation de la cage est de 24 mois.

Ce projet s'inscrit dans le projet de recherche Saum'Alg, étude prospective pour la conception d'un système d'aquaculture multi-trophique intégrée (AMTI), financé par la Région Normandie. La société GMG – Saumon de France est le partenaire opérationnel du projet de recherche.

Le conseil municipal est invité à donner son avis à la demande d'autorisation environnementale pour l'implantation de cultures marines dans la rade de Cherbourg-en-Cotentin.

Le conseil municipal adopte.

17h35 Votants : **134**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV : **0**

2 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN AU CAPITAL DE LA SEML CITE DE LA MER SUITE AU TRANSFERT DE L'EQUIPEMENT

Rapporteur : Benoit ARRIVÉ

La Communauté d'Agglomération du Cotentin a décidé par délibération du 28 juin 2018 de définir la Cité de la Mer comme un équipement culturel d'intérêt communautaire et d'en prévoir le transfert au 1er janvier 2019.

Cette modification emporte des conséquences statutaires et juridiques importantes quant à la composition du capital social et du conseil d'administration de la société. Au 1er janvier 2019, Cherbourg-en-Cotentin ne pourra plus rester actionnaire majoritaire de la SEM. La commune conservera cependant la capacité de rester actionnaire minoritaire et de siéger à ce titre au conseil d'administration.

Cherbourg-en-Cotentin doit ainsi se mettre en conformité avec les dispositions réglementaires et céder à la Communauté d'Agglomération du Cotentin a minima plus des deux tiers des actions qu'elles détient, soit: (53 083 actions x 2/3) = 35 389 actions.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser la cession de 35 389 actions de la SEM la Cité de la Mer à la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
- fixer le prix de l'action à sa valeur unitaire de 22,13128116 € ;
- approuver la démission des 11 administrateurs actuels à compter du 1er janvier 2019 ;
- désigner au conseil d'administration de la Cité de la Mer, à compter du 1er janvier 2019, les 4 conseillers municipaux suivants :
 - Madame Catherine GENTILE
 - Monsieur Nicolas VIVIER
 - Monsieur Pascal ROUSSEL
 - Monsieur Sébastien FAGNEN
- désigner comme représentant aux assemblées générales, M. Sébastien FAGNEN, à compter du 1er janvier 2019 ;
- préciser que les dépenses seront inscrites sur le compte 775 (produits des cessions des immobilisations) ;
- autoriser le Maire, le Maire-adjoint ou le Conseiller délégué à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil municipal adopte.

17h40 Votants : **134**

Pour : **125** Contre : **1** Abstentions : **7** NPPV : **M. CAUVIN**

3 – CONVENTION D'OBJECTIFS APPLICABLE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Rapporteur : Dominique HEBERT

Le territoire de Cherbourg-en-Cotentin abrite une vie associative dynamique qui se traduit par l'existence d'un grand nombre d'associations sportives proposant à la population une offre diversifiée d'activités à pratiquer. Outil de réussite collective, d'identification mais aussi d'apprentissage individuel et collectif, outil de mieux vivre et de santé publique, de décroisement, le sport est une politique essentielle à Cherbourg-en-Cotentin.

En 2018, 93 associations sportives ont été subventionnées par la commune de Cherbourg-en-Cotentin pour un montant total de 2 237 117 €. A travers le subventionnement de ces associations la commune soutient plus d'une cinquantaine de sports différents.

Afin d'accompagner les associations du territoire dans la mise en place de leur projet et d'assurer la cohérence avec la politique sportive du territoire, les communes déléguées de Cherbourg-en-Cotentin conventionnent avec les associations sportives qui bénéficient d'une subvention et/ou de mises à disposition d'équipements ou de personnels. Néanmoins, les modalités et seuils de conventionnement diffèrent d'une commune déléguée à une autre, certaines fonctionnant en convention annuelle ou pluriannuelle, sur année civile ou sportive...

Afin d'assurer une équité des modalités du conventionnement avec les associations sportives et de coordonner les objectifs des politiques sportives à ceux des projets des associations sportives subventionnées il est proposé d'utiliser un même modèle de convention d'objectifs et de moyens.

Après rencontre, présentation et échanges avec les associations, il est proposé d'étendre en 2020 les modalités de conventionnement et de valorisation des locaux et interventions à toutes les associations quel que soit le montant des aides directes ou indirectes perçues.

Le conseil municipal est invité à autoriser M. Le Maire ou les Maires délégués à signer toutes les conventions d'objectifs et de moyens aux associations sportives concernant les associations mentionnées ci-dessous :

| <i>Associations concernées</i> |
|---|
| Amicale Challenger de Tennis de Cherbourg |
| Amicale Cycliste Cherbourg en Cotentin |
| Aquatic Club Cherbourg en Cotentin |
| Association Sportive Arsenal Marine |
| Association Sportive Cherbourg Athlétisme |

| |
|--|
| Association Sportive Cherbourg Basket Ball |
| Association Sportive Cherbourg Blanc Ruisseau Tennis |
| Association Sportive Cherbourg Football |
| Association Sportive Cherbourg Judo |
| Association Sportive Cherbourg Natation |
| Association Sportive Hainneville |
| Association Sportive Tourlaville |
| Cherbourg Club Aviron de Mer |
| Club de Kayak de Mer du Nord Cotentin |
| Club Gymnique Cherbourgeois |
| Club Loisirs Tourlavillais |
| Echecs Plus Cherbourg |
| Ecole de Voile de Cherbourg |
| Ecole Voile et Vent |
| Football Club Equeurdreville Hainneville |
| Gazelec Football Club |
| Jeunesse Sportive Cherbourg Manche Hand Ball |
| Nord Cotentin Hockey Plus |
| Nord Cotentin Mountain Bike |
| Octeville Hague Sports |
| Patronage Laïque d'Octeville |
| Patronage Laïque Tourlaville .Basket |
| Rugby Club Cherbourg Hague |
| Tennis Club Equeurdreville Hainneville |
| Union Sportive La Glacerie Basket |
| Union Sportive La Glacerie Omnisport |
| Union Sportive du Travail Basket |

Le conseil municipal adopte.

17h56 Votants : **137**

Pour : **106** Contre : **0** Abstentions : **30** NPPV : **M. TISON**

4 – ANIMATIONS DU CENTENAIRE DE LA 1ERE GUERRE MONDIALE - SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Rapporteur : Dominique HEBERT

La commune de Cherbourg-en-Cotentin s'est investie avec les communes déléguées dans les commémorations du centenaire de la « Grande Guerre ».

Plusieurs évènements ont été proposés et afin de soutenir l'association pour le bon aboutissement des évènements, il est proposé le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 800 €. Cette subvention est à prendre sur la ligne de crédit « subventions exceptionnelles relations publiques » – article 6745 – fonction 023 – LDC 51137.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à verser à l'association du Comité des Fêtes d'Equeurdreville-Hainneville une subvention exceptionnelle de 1 800 €.

Le conseil municipal adopte.

17H58 Votants : **137**

Pour : **129** Contre : **0** Abstentions : **8** NPPV : **0**

5 – CHERBOURG ANIMATIONS - SUBVENTIONS

Rapporteur : Sébastien FAGNEN

Créée en 1997, l'association Cherbourg Animations se consacre à l'élaboration et à l'organisation de manifestations et d'animations sur le territoire de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville à savoir :

- festivités de la fête nationale
- festivités de Noël

Le conseil municipal est invité à approuver le versement de la subvention de 19 713 € et autoriser Monsieur le Maire de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville à signer la convention d'objectifs avec l'association Cherbourg Animations.

18H00 Votants : **137**

Pour : **112** Contre : **0** Abstentions : **25** NPPV : **0**

6 – DELEGATION DES AIDES A LA PIERRE - AUTORISATION DE SIGNATURE D'UN AVENANT FINANCIER DE CLOTURE A LA CONVENTION 2010/2015

Rapporteur : Sébastien FAGNEN

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre disposant d'un programme local de l'habitat (PLH) peuvent conclure avec l'Etat une convention concernant les aides financières destinées à la production et la réhabilitation des logements locatifs sociaux ainsi que celles destinées à l'amélioration de l'habitat privé relevant des aides de l'ANAH.

La Communauté urbaine de Cherbourg avait conclu avec l'Etat une convention pour la période 2010/2015, et les engagements ont été repris par Cherbourg-en-Cotentin dès sa création.

Il restait à percevoir pour solde de tout compte un montant de 30 907,20 €. Cette somme a fait l'objet d'un certificat de paiement établi par l'Etat au bénéfice de Cherbourg-en-Cotentin, qui permet de clôturer financièrement la convention 2010/2015.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant financier de clôture de cette convention 2010/2015.

Le conseil municipal adopte.

18H01 Votants : **137**

Pour : **132** Contre : **0** Abstentions : **5** NPPV : **0**

7 – PRESQU'ILE HABITAT - ACQUISITION-AMELIORATION DE 29 LOGEMENTS SITUES 3 AVENUE REIBELL - COMMUNE DELEGUEE DE CHERBOURG-OCTEVILLE - GARANTIE DE LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN - PRET CDC DE 1 418 438 €

Rapporteur : Sébastien FAGNEN

Presqu'Île Habitat sollicite la garantie de la commune de Cherbourg-en-Cotentin à hauteur de 1 418 438 euros dans le cadre de l'acquisition-amélioration de 29 logements locatifs situés sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville, 3 avenue Reibell.

L'assemblée délibérante de la commune de Cherbourg-en-Cotentin accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 1 418 438 euros souscrit par Presqu'Île Habitat auprès de la caisse des dépôts et consignations

La garantie de la commune de Cherbourg-en-Cotentin est accordée pour la durée totale du contrat de prêt et jusqu'au complet remboursement de celui-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par Presqu'Île Habitat dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la caisse des dépôts et consignations, la commune de Cherbourg-en-Cotentin s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à Presqu'île Habitat pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le conseil s'engage pendant toute la durée du contrat de prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de celui-ci.

Le conseil est invité à :

- accorder la garantie d'emprunt de la commune de Cherbourg-en-Cotentin pour chaque ligne de prêt inscrite au contrat de prêt souscrit par Presqu'île Habitat auprès de la caisse des dépôts et consignations, pour un montant total de 1 418 438 euros.
- autoriser le maire à signer avec Presqu'île Habitat la convention de garantie d'emprunt fixant les conditions dans lesquelles s'exercera cette garantie.

Le conseil municipal adopte.

18H03 Votants : **137**

Pour : **133** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV : **0**

8 – SUBVENTION DANS LE CADRE DU SPORT VACANCES AUTOMNE 2018

Rapporteur : Sébastien FAGNEN

La commune déléguée de Cherbourg-Octeville met en place des actions en direction des enfants et des jeunes afin de favoriser la découverte des activités sportives proposées gratuitement aux enfants de 6 à 18 ans durant les vacances scolaires, à l'exception de Noël.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser, Monsieur le Maire, à verser les subventions aux associations ci-dessous pour le Sport Vacances automne 2018 :

| | |
|---|---------|
| * Etrier Cherbourgeois | 1 392 € |
| * We Run Cuc | 80 € |
| * Angoleiros Do Mar | 40 € |
| * Club Gymnique Cherbourgeois | 80 € |
| * Association Sportive Cherbourg Athlétisme | 40 € |
| * Association Sportive Arsenal Marine | 80 € |
| * JSC Manche Hand Ball | 40 € |
| * Association Sportive Cherbourg Basket 1 | 20 € |

Le conseil municipal adopte.

18H03 Votants : **137**

Pour : **135** Contre : **0** Abstentions : **2** NPPV : **0**

9 – CONVENTION DE COOPERATION NUMERIQUE DANS LE CADRE DE LA MEDIATION NUMERIQUE NORMANDE PAR LA REGION NORMANDIE AVEC LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN (TERRITOIRE DE TOURLAVILLE)

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

La Région Normandie répond aux attentes des habitants en structurant une offre de services de proximité à travers la mise en œuvre du Réseau des Espaces Ressources pour le Numérique en Normandie.

Ce réseau assure deux types de fonction, celui de l'accompagnement du grand public à travers le dispositif Médiation Numérique Normande, et celui de l'accompagnement des professionnels aux services des nouvelles organisations de travail à travers le dispositif Tiers Lieux Normandie.

L'ensemble offre ainsi un parcours cohérent pour le développement de la culture numérique par l'usage, à tout stade d'utilisation ou de production, pour le grand public comme pour les professionnels.

A travers la mise en place de cette convention, la Région a pour objectifs que tous les normands puissent être capable d'utiliser les technologies et les services de base d'Internet de manière autonome et aient la possibilité d'approfondir leurs compétences numériques.

C'est la raison pour laquelle la Région souhaite s'engager dans le cadre d'une convention de coopération avec l'ensemble des Espaces Publics Numériques de Normandie, dans les actions de soutien au développement d'une culture numérique pour tous, dans le respect des règles de civilité et d'éthique de nature à favoriser l'appropriation de ces technologies pour le bénéfice du plus grand nombre.

La Région Normandie s'engage à assurer le pilotage du dispositif Médiation Numérique Normande à travers le Centre de Ressources numérique Régional (CRR) ainsi que des missions larges d'animation et de coordination du réseau

La Région met à disposition des EPN une plateforme de services mutualisés, ainsi qu'un réseau social professionnel permettant le travail collaboratif entre médiateurs numériques, une plateforme de visioconférence ainsi qu'un site régional de la médiation numérique.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin via la commune déléguée de Tourlaville, gestionnaire de l'Espace Public Numérique, s'engage également sur différentes actions.

L'EPN de Tourlaville participera à des actions d'intérêt régional, notamment avec la participation de ses animateurs aux journées thématiques et aux actions de formation organisées par la Région.

Une politique conjointe de communication avec la Région sera menée par la commune de Cherbourg-en-Cotentin via la commune déléguée de Tourlaville pour promouvoir l'EPN sur son territoire.

Le logo de la Région devra figurer sur tous les supports de communication présentant des actions réalisées au sein de l'Espace Public Numérique (dépliants, affiches, site internet...). De plus, le gestionnaire de l'Espace Public Numérique s'engage à mentionner le soutien de la Région dans ses communiqués de presse. La commune s'engage à fournir annuellement à la Région le bilan d'activités et les statistiques de fréquentation de l'EPN.

La convention de coopération dans le cadre de la médiation normande à l'EPN est signée pour une durée de trois ans et reconduite par tacite reconduction.

Le conseil municipal est invité à donner son avis pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de coopération dans le cadre de la médiation normande avec la Région Normandie.

Le conseil municipal adopte.

18H07 Votants : **138**

Pour : **133** Contre : **0** Abstentions : **5** NPPV : **0**

10 – SALON DES INDEPENDANTS 2018 - COMMUNE DELEGUEE DE TOURLAVILLE - ATTRIBUTION DE PRIX

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

La commune déléguée de Tourlaville a organisé du 4 au 29 octobre 2018, le 22^{ème} salon des peintres indépendants. Un jury composé des membres de la commission « culture » a choisi le 9 octobre les lauréats.

Le conseil municipal est invité à :

- attribuer cinq prix de 155 € sous forme de bons d'achat et un prix spécial de 155 € par le Crédit Agricole aux lauréats ;
- retenir la répartition du jury.

Le conseil municipal adopte.

18H07 Votants : **138**

Pour : **133** Contre : **0** Abstentions : **5** NPPV : **0**

11 – MECENAT CULTUREL AVEC LE CREDIT AGRICOLE DE LA COMMUNE DELEGUEE DE TOURLAVILLE

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Dans le cadre de sa démarche de mécénat culturel, le Crédit Agricole soutient financièrement depuis de nombreuses années certaines des actions culturelles organisées par la commune déléguée de Tourlaville.

Il est proposé de renouveler ce partenariat pour 2018 et de signer une convention avec le Crédit Agricole (agence de Tourlaville) déterminant les conditions et les modalités de l'action de mécénat pour l'année 2018.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser le partenariat avec le Crédit Agricole dans le cadre d'un mécénat culturel ;
- autoriser Monsieur le Maire délégué à signer la convention avec le Crédit Agricole de Tourlaville déterminant les conditions et les modalités de l'action de mécénat pour 2018.

Le conseil municipal adopte.

18H08 Votants : **138**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **8** NPPV : **0**

12 – MARCHES DE PLEIN AIR - HARMONISATION DES TARIFS DES DROITS DE PLACE

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Dès la création de Cherbourg-en-Cotentin, la question de l'harmonisation des tarifs des activités municipales s'est posée, notamment pour les marchés de plein air.

Il s'agit d'abord d'un impératif d'équité de traitement à l'égard des citoyens, mais également d'une obligation légale.

Le montant de cette redevance, fixée par la commune, prend en compte les avantages procurés au titulaire de l'autorisation, s'agissant des marchés de plein air, la commission extra municipale des marchés a été saisie lors de sa séance du 27/09/2018 et s'est prononcée favorablement sur le sujet. Aussi, à partir du 1er janvier 2019, les tarifs suivants sont proposés :

| Les marchés de plein air | | | |
|--|--|--|--------------------------------------|
| <i>par mètre linéaire/jour</i> | Marché de 1 ^{ère} catégorie ou dit de « grande ampleur » | Marché de 2 ^{ème} catégorie ou dit de « petite ampleur » | Marché de 3 ^{ème} catégorie |
| Services connexes | Placier – Logistique municipale – Eau et électricité - Nettoyage | Placier – Eau et électricité - Nettoyage | Aucun service |
| Tarifs | . Abonnés : 0.70 € . Non abonnés : 0.90 € . Petits paniers : 0.80 € | . Abonnés : 0.55 € . Non abonnés : 0.70 € . Petits paniers : 0.60 € | 0.30 € |
| <i>Marchés actuels :</i> | | | |
| <i>Les marchés de 1^{ère} catégorie :</i> | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> dimanche matin : Octeville ZUP | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> jeudi et samedi matin : Cherbourg centre | | | |
| <i>Les marchés de 2^{ème} catégorie :</i> | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> vendredi matin : Equeurdreville (place N. Mandela) | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mercredi matin : Octeville bourg | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mardi matin : Cherbourg centre | | | |
| <i>Les marchés de 3^{ème} catégorie :</i> | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Samedi matin : Querqueville (rue R. Glinel) | | | |
| • <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Mercredi matin : Cherbourg (place J. Moulin) | | | |

Le conseil municipal est invité à valider les tarifs présentés ci-dessus.

Le conseil municipal adopte.

18H41 Votants : **138**

Pour : **134** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV : **0**

13 – AUTORISATION DE VERSEMENT DE SUBVENTIONS AVANT LE VOTE DU BUDGET

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Les subventions ne peuvent être mandatées qu'après l'approbation du budget primitif, sauf en cas de délibération antérieure.

Considérant que certains organismes, établissements publics et privés ne peuvent assurer leurs missions qu'avec des recettes provenant de la subvention communale, il convient de proposer une délibération spécifique avant le vote du budget 2019 prévu en avril prochain.

Le Conseil Municipal est invité à :

- allouer les montants aux associations et autres organismes et autoriser Monsieur le Maire à mandater les sommes correspondantes avant le vote du budget primitif 2019,
- prévoir au Budget Primitif 2019 les subventions à ces associations ou autres organismes pour un montant supérieur ou égal à celui prévu par cette délibération.

Le conseil municipal adopte.

18H12 Votants : **138**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV :

Mme AMBROIS

M. MORIN

M. TISON

M. REY

14 – CREATION D'UN SERVICE COMMUN « FINANCES » ENTRE LA COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN ET LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Dans le respect des principes fondamentaux de la charte fondatrice de la Communauté d'Agglomération du Cotentin et dans une démarche partagée de mutualisation de leurs moyens, la commune de Cherbourg-En-Cotentin et la Communauté d'Agglomération du Cotentin souhaitent développer des conventions de mise à disposition d'agents ou de services pour répondre à des besoins communs.

Ainsi, conformément aux dispositions applicables en la matière, un projet de convention définissant les modalités de fonctionnement et de calcul de la contribution de chacune des parties, a été élaboré.

Il prévoit notamment la création de ce service à compter du 1er novembre 2018 et précise les conditions de transfert des agents rattachés à ce service dont la gestion relève de la commune de Cherbourg-en-Cotentin.

Le conseil municipal est invité à :

- décider de la création à compter du 1er novembre 2018 du service commun « Finances » en lien avec la communauté d'agglomération du Cotentin, dans le respect des dispositions du CGCT,
- valider le projet de convention,
- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à procéder à la signature de la convention et de tout document afférent à la création du service commun « Finances ».

Le conseil municipal adopte.

18h15 Votants : **138**

Pour : **134** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV : **0**

15 – TRAVAUX EN REGIE - DETERMINATION DU COUT HORAIRE D'INTERVENTION DES AGENTS

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Les services municipaux interviennent pour entretenir le patrimoine de la commune mais aussi pour effectuer des travaux qui valorisent, au sens comptable du terme, le patrimoine de la commune.

Les dépenses de fonctionnement, achat de fournitures et frais de personnel, sont ainsi valorisées en investissement et permettent à la collectivité de percevoir le FCTVA. Ces interventions valorisées en investissement intègrent l'actif de la commune.

Aussi, il est nécessaire de fixer un taux horaire d'intervention des agents afin d'enregistrer les écritures comptables.

Le conseil municipal est invité à reconduire le taux horaire d'intervention des agents pour les travaux en régie de 23,85 € pour l'exercice 2018.

Le conseil municipal adopte.

18h17 Votants : **138**

Pour : **135** Contre : **0** Abstentions : **3** NPPV : **0**

16 – RAPPORT DE SYNTHÈSE DE LA DÉCISION MODIFICATIVE

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

La décision modificative a pour objet d'ajuster les dépenses et les recettes prévues au budget primitif et au budget supplémentaire.

Sa présentation est identique à celle du budget primitif, l'assemblée délibérante sera amenée à voter les seules propositions nouvelles figurant sur le document budgétaire.

Cependant, afin de disposer d'une approche générale des crédits inscrits à cette décision modificative, une présentation synthétique est réalisée ci-dessous.

L'équilibre de la décision modificative ressort ainsi à 788 164.20 € dont -1 079 446.96 € en mouvements réels.

Le budget principal s'équilibre tous mouvements confondus à hauteur de 2 425 147.20 € en section de fonctionnement et à -1 768 262.00 € en section d'investissement.

BUDGET ANNEXE DU PORT DE PLAISANCE

Les écritures de la décision modificative du port de plaisance s'équilibrent à 54 000€ en fonctionnement et en investissement.

BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

Le budget annexe des parkings s'équilibre à zéro car il retrace exclusivement des virements de crédits entre chapitres sans inscription de crédits supplémentaires.

BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS ET PRESTATIONS DE SERVICE

Ce budget présente exclusivement des mouvements en section d'investissement pour 70 000€. Il s'agit de l'inscription de crédits supplémentaires pour finaliser les travaux de la maison des artistes. Cette opération est équilibrée par l'inscription d'un emprunt prévisionnel complémentaire de 70 000€.

BUDGET ANNEXE PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Ce budget présente uniquement des écritures en section de fonctionnement à hauteur de 2 000€ afin d'ajuster le montant des charges de personnel à rembourser au budget principal (+5 200€), ainsi que le montant de l'IFER (+1 650€). D'autres dépenses de fonctionnement diminuent telles que les dépenses d'entretien et d'énergies (-5 400€). En contrepartie, les prévisions de recettes augmentent de 2 000€.

BUDGET ANNEXE DU CAMPING

Ce budget s'équilibre à hauteur de 3 000€ en fonctionnement, et 2 279€ en investissement.

En fonctionnement, il s'agit d'un ajustement des dépenses d'énergies (+1 450€), de la taxe de séjour à reverser (+ 1 500€) et de l'impôt sur les sociétés (- 3 000€). Les recettes augmentent à hauteur de 3 000€ pour constater la recette provenant du CICE.

En investissement, l'inscription de 2 279€ correspond à une subvention perçue de l'ADEME équilibrée par une prévision de dépense équivalente.

Le conseil municipal est invité à :

- approuver la décision modificative du budget principal et de ses budgets annexes port de plaisance, parkings, locations, panneaux photovoltaïques et camping pour l'exercice 2018,
- autoriser le versement des subventions inscrites conformément à l'annexe B1.7 du budget principal.

Le conseil municipal adopte.

18h23 Votants : **138**

Pour : **108** Contre : **0** Abstentions : **30** NPPV : **0**

17 – AUTORISATION D'OUVERTURE DE CREDITS EN SECTION D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

Jusqu'à l'adoption du budget, le Maire peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dans ce cadre, il est proposé au conseil municipal d'ouvrir les crédits d'investissement pour le budget principal (11.127.609,47 €), camping (36.898,04 €), panneaux photovoltaïques (26.976,76 €), port de plaisance (212.397,50 €), locations et prestations de service (380.631,50 €) et parkings (53.625,00 €).

Le conseil adopte.

18H24 Votants : **138**

Pour : **110** Contre : **0** Abstentions : **28** NPPV : **0**

18 – PROVISION POUR RISQUE DE NON RECOUVREMENT DE CREANCES RELATIVES A L'EAU ET A L'ASSAINISSEMENT

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

La compétence eau et assainissement a été transférée au 01/01/2018 à la communauté d'agglomération. Cependant, l'ensemble des restes-à-recouvrer concernant les recettes de l'eau et assainissement titrées avant le 31/12/2017 restent dans la comptabilité de la ville.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de provisionner le risque de non recouvrement de créances.

Le conseil municipal est invité à autoriser la constitution d'une provision pour risque de non recouvrement de créances pour le montant des restes-à-recouvrer des recettes eau et assainissement, soit 819 118 €.

Le conseil adopte.

18H30 Votants : **138**

Pour : **109** Contre : **0** Abstentions : **28** NPPV : **M. LEREVEREND**

19 – CRECHE HALTE-GARDERIE DE CAMOMILLE –PROJET PONEY 2019

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

De septembre 2017 à décembre 2018, les enfants de la crèche de la commune déléguée de La Glacerie ont pu bénéficier de séances poney au complexe hippique des Pieux.

La régularité des séances proposées permet de réajuster en fonction des besoins et des réactions de chaque enfant, d'avoir une autre vision des compétences qui serviront lors de bilans et évaluations.

Le coût relatif à ce projet se décline en 10 séances de janvier à juin 2019 : 720,00 €.

Le conseil municipal est invité à :

- donner son accord pour la poursuite de ce projet proposé par l'équipe de la crèche de Camomille
- autoriser Monsieur le Maire de Cherbourg-en-Cotentin à intervenir à la signature de tout document de contractualisation autour dudit projet
- dire que la dépense sera imputée à la ligne de crédit 55964.

Le conseil adopte.

18H56 Votants : **137**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **7** NPPV : **0**

20 – DECLASSEMENT A POSTERIORI - BASSIN D'ORAGE. SITE DE L'ACAIS - COMMUNE DELEGUEE DE LA GLACERIE
Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

Le Conseil Municipal a autorisé la cession gratuite au profit de l'association ACAIS de l'emprise d'un ancien bassin d'orage désaffecté, situé secteur de la Maison d'Accueil spécialisée à proximité de la rue Lefèvre et Toulorge. Le bassin d'orage communal, lorsqu'il recueillait les eaux pluviales du complexe sportif de la Saillanderie dépendait du domaine public de la collectivité.

Le conseil municipal est invité à acter formellement, en application de l'article 12 de l'ordonnance n°2017-562 en date du 19 avril 2017, le déclassement des parcelles 203 AK n°190 et 191 situées rue Michel Petrucciani, commune déléguée de LA GLACERIE, et ayant fait l'objet de la délibération n°DEL2016_584 en date du 19 octobre 2016 ? au profit de l'association ACAIS.

Le conseil adopte.

18H58 Votants : **137**

Pour : **131** Contre : **0** Abstentions : **6** NPPV : **0**

21 – ZAC DES BASSINS - COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) 2017
Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La société d'économie mixte SHEMA, a été désignée en qualité de concessionnaire de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bassins. Sa mission consiste en l'acquisition des terrains sis à l'intérieur du périmètre de la ZAC, puis l'aménagement de la zone par un ensemble d'études et de travaux d'équipement (voirie, réseaux divers, espaces verts) et enfin la commercialisation des terrains destinés à recevoir des constructions.

Conformément au traité de concession d'aménagement qui liait la Communauté Urbaine de Cherbourg (aujourd'hui Cherbourg-en-Cotentin) à la SHEMA, cette dernière transmet annuellement un compte-rendu à la collectivité.

Le conseil municipal est invité à approuver le Compte Rendu Annuel aux Collectivités Locales de l'année 2017.

Le conseil adopte.

19H03 Votants : **137**

Pour : **110** Contre : **0** Abstentions : **27** NPPV : **0**

22 – COMMUNE DELEGUEE DE CHERBOURG-OCTEVILLE - ZAC GRIMESNIL-MONTURBET - COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) 2017
Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La société d'économie mixte Normandie Aménagement, a été désignée en qualité de concessionnaire de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Grimesnil-Monturbert. La mission de l'aménageur consiste en l'acquisition des terrains sis à l'intérieur du périmètre de la ZAC, puis l'aménagement de la zone par un ensemble d'études et de travaux d'équipement (voirie, réseaux divers, espaces verts) et enfin la commercialisation des terrains destinés à recevoir des constructions.

Conformément au traité de concession d'aménagement qui lie la collectivité à la société Normandie Aménagement, cette dernière transmet annuellement un compte-rendu à la collectivité.

Le conseil municipal est invité à approuver le C.R.A.C. 2017.

Le conseil municipal adopte.

19H30 Votants : **137**

Pour : **85** Contre : **2** Abstentions : **50** NPPV : **0**

23 – VENTE EMPRISE COMPLEMENTAIRE DE TERRAIN RUE DU LANGUEDOC - COMMUNE DELEGUEE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

En sa séance du 7 février 2018, le conseil municipal a été amené à se prononcer sur la vente d'un immeuble et du terrain contigu à un terrain en nature de lande. Pour cette acquisition, l'EURL HANNA représentée par Monsieur Jean-Michel HANNAERT avait présenté une offre d'achat au prix de 61.000 euros pour l'immeuble, et d'UN EURO par m² (1 €/m²) pour la partie de terrain.

Afin d'améliorer la sécurité de son accès, des modifications ont été demandées, L'EURL HANNA a donc présenté une nouvelle offre d'achat au prix d'UN EURO par mètre carré (1 €/m²) pour acquérir une emprise complémentaire.

Le conseil municipal est invité à :

- autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte authentique de vente à recevoir par Maître Jean-Baptiste FONTANET, ou à défaut, tout Notaire de l'Etude LANOS et FONTANET, Notaires associés à CHERBOURG-EN-COTENTIN, Commune déléguée de CHERBOURG-OCTEVILLE, rue Becquerel, et tout avant-contrat ainsi que leurs annexes,
- dire que la recette sera imputée au Budget Principal.

Le conseil municipal adopte.

19H32 Votants : **137**

Pour : **129** Contre : **0** Abstentions : **8** NPPV : **0**

24 – COMMUNE DELEGUEE D'EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE - LES JARDINS DE L'AGORA - COMPTE-RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) 2017

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La société d'économie mixte Normandie Aménagement, a été désignée en qualité de concessionnaire de la zone d'aménagement concerté (ZAC) aujourd'hui dénommée Les Jardins de l'Agora.

Sa mission consiste en l'acquisition des terrains sis à l'intérieur du périmètre de la ZAC, puis l'aménagement de la zone par un ensemble d'études et de travaux d'équipement (voirie, réseaux divers, espaces verts) enfin la commercialisation des terrains destinés à recevoir des constructions.

Conformément au traité de concession d'aménagement qui lie la ville à la société Normandie Aménagement, cette dernière transmet annuellement un compte-rendu à la collectivité.

Le conseil municipal est invité à approuver le C.R.A.C. 2017 ainsi présenté.

Le conseil municipal adopte.

19H37 Votants : **136**

Pour : **103** Contre : **0** Abstentions : **31** NPPV : **Mme HUET
M. LEGOUBEY**

25 – COMMUNE DELEGUEE DE TOURLAVILLE - CONCESSION D'AMENAGEMENT QUARTIER CHARDINE - COMPTE RENDU ANNUEL A LA COLLECTIVITE (CRAC) 2017

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La société d'économie mixte SHEMA, a été désignée en qualité de concessionnaire pour une mission d'aménagement du secteur Chardine par délibération du conseil municipal du 20 décembre 2012.

Conformément au traité de concession d'aménagement qui lie la commune à la SHEMA, cette dernière transmet annuellement un compte-rendu à la collectivité.

Le conseil municipal est invité à approuver le C.R.A.C. 2017 de la concession d'aménagement du quartier Chardine.

Le conseil municipal adopte.

19H41 Votants : **136**

Pour : **102** Contre : **1** Abstentions : **33** NPPV : **0**

26 – CONVENTION D'ETUDE STRATEGIE FONCIERE – EPFN/REGION NORMANDIE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La Région Normandie et l'EPF Normandie œuvrent depuis 2008 au développement de la culture du foncier. Cette démarche a été confortée dans le cadre de la convention spécifique EPF/Région 2017-2021.

La commune de Cherbourg-en-Cotentin souhaite saisir l'opportunité de l'inscription de son hyper-centre au programme national « Action cœur de ville » pour entamer une réflexion sur le foncier. Afin de conserver la maîtrise de l'urbanisation et des projets et de veiller à une bonne utilisation de la ressource foncière disponible et d'alimenter l'élaboration des documents de planification supra communaux, la commune de Cherbourg-en-Cotentin sollicite l'EPF Normandie pour l'accompagner dans la définition d'une stratégie foncière.

Le budget prévisionnel est évalué à 120 000 € TTC. L'EPF Normandie règle les dépenses de l'étude. La commune de Cherbourg-en-Cotentin versera intégralement sa contribution à l'achèvement de l'étude.

Le conseil municipal est invité à autoriser la signature de la convention à intervenir entre l'EPF Normandie et la région Normandie en vue de la mise en œuvre de cette étude stratégie foncière et à inscrire les crédits complémentaires nécessaires à la prochaine décision modificative.

Le conseil municipal adopte.

19H45 Votants : **136**

Pour : **135** Contre : **0** Abstentions : **1** NPPV : **0**

27 – RESERVES FONCIERES - RENOUELEMENT DES COMMODATS

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La commune de Cherbourg-en-Cotentin est propriétaire de réserves foncières, terrains en nature agricole, situés, rue du Loup Pendu, la Lande Praiterie, Grimesnil-Montubert (commune déléguée de Cherbourg-Octeville), le cimetière (commune déléguée de Tourlaville) et la rue d'Amfreville (commune déléguée de Querqueville).

Afin de réduire au maximum les frais d'entretien, il est proposé de conclure des commodats, non soumis au statut de fermage, d'une durée d'un an, reconductibles de manière expresse. Il s'agit de prêts à usage, à titre gratuit, en échange de l'entretien du terrain.

Le conseil municipal est invité à conclure, à titre gratuit, les commodats jusqu'au 31 décembre 2019 et à autoriser Monsieur le Maire à signer ceux-ci.

Le conseil municipal adopte.

19H45 Votants : **136**

Pour : **133** Contre : **0** Abstentions : **3** NPPV : **0**

28 – ACCOMPAGNEMENT DES RAVALEMENTS DE FAÇADES SUR LA COMMUNE DELEGUEE DE CHERBOURG-OCTEVILLE

Rapporteur : Jean-Marie LINCHENEAU

La commune déléguée de Cherbourg-Octeville accorde, depuis 1991, une aide au ravalement de façades visibles de la voie publique, sous forme de subvention. Le dispositif a évolué à plusieurs reprises en cohérence avec les différentes opérations d'amélioration de l'habitat menées ces dernières années.

Le conseil municipal est invité à octroyer les subventions à 5 propriétaires pour un montant total de 5 953,00 €.

Le conseil municipal adopte.

19H47 Votants : **136**

Pour : **134** Contre : **0** Abstentions : **2** NPPV : **0**

29 – CONVENTION PIM PAM POMME QUERQUEVILLE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Jean-Michel MAGHE

En mars 2014, suite à la fermeture de la seule crèche implantée sur le territoire de Querqueville, la crèche associative « Les P'tiots du Val », la ville de Querqueville a validé le principe de réservation de places à la crèche Pim Pam Pomme, dans une convention comportant potentiellement un accueil en horaires atypiques. Depuis cette approche a été confortée par un diagnostic, l'analyse des besoins d'accueil pour les enfants de la naissance à 4 ans et la demande exprimée ; la particularité de cette structure étant de permettre un accueil sur ce type d'amplitude.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la nouvelle convention, est invité à :

- autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention avec la société PIM PAM POMME pour la réservation de 14 places, pour un montant annuel et par place de 10 000 euros, actualisation en sus, et pour une durée de 4 années soit du 1er janvier 2019 au 31 décembre 2022,
- solliciter auprès de la CAF de la Manche l'inscription de cette action au contrat enfance jeunesse à compter du 1^{er} janvier 2019.

Le conseil municipal adopte.

19H53 Votants : **136**

Pour : **133** Contre : **0** Abstentions : **3** NPPV : **0**

30 – TABLEAU DE SUIVI DES EMPLOIS

Rapporteur : Annick GODEFROY

Au vu des évolutions organisationnelles, des départs définitifs et des décisions relatives au développement de carrière, il est proposé de modifier le tableau des emplois.

Les modifications sont les suivantes : Transformations de postes :

- ancien grade : Agent de maîtrise principal – Nouveau grade : Technicien,
- ancien grade : Adjoint technique principal de 1^{ère} classe – Nouveau grade : Technicien,
- ancien grade : Adjoint technique principal de 2^{ème} classe – Nouveau grade : Technicien
- ancien grade : Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe – Nouveau grade : rédacteur

Le conseil municipal est invité à adopter ces modifications applicables au 1^{er} janvier 2019.

Le conseil municipal adopte.

19H53 Votants : **136**

Pour : **102** Contre : **0** Abstentions : **34** NPPV : **0**

31 – VACATIONS

Rapporteur : Annick GODEFROY

Le conseil municipal est invité à :

- faire appel à des personnels vacataires pour assurer les prestations limitativement énumérées ci-dessous,
- adopter les tarifs annexés dans la présente délibération qui sont indexés sur la variation de l'indice 100 de la fonction publique sauf mention contraire.
- dire que les dépenses inhérentes à ces vacations sont imputées au chapitre 12 compte 64 «Charges de personnel».

La présente délibération prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2019.

Les personnes non titulaires recrutées dans le cadre de la présente délibération bénéficient de la couverture sociale du régime général de la Sécurité Sociale, du régime complémentaire de retraite IRCANTEC et de la couverture UNEDIC au titre de l'assurance chômage. Les fonctionnaires appartenant à une autre administration étant couverts par un régime de sécurité sociale spécifique dans leur emploi principal ne seront soumis qu'à la CSG et au RDS. Aux tarifs bruts ainsi définis s'ajoutent les charges patronales.

| PRESTATIONS | TARIFS AU 01/01/2019 | OBSERVATIONS | | |
|---|---|--|---|--|
| Prestations à caractère culturel : | | | Petite enfance | |
| Assistance à la mise en place d'expositions* | 102,78 € / demi-journée | *Remboursement autorisé des frais de déplacement sur la base des tarifs SNCF 2ème classe – le cas échéant, sur la base des frais kilométriques. | - Consultations médicales liées à l'admission des enfants en crèche effectuées par des médecins spécialistes ou généralistes possédant un certificat de pédiatrie ou une aptitude à exercer en PMI. | 60,00 € / heure |
| Guides Conférenciers* | 119,89 € / demi-journée | | - Sensibilisation des agents à la psychologie de l'enfant | 25,00 € / heure |
| Inventaire des collections* | 53,13 € / demi-journée | *Remboursement autorisé des frais de restauration et hébergement sur la base des forfaits – Agents Catégorie A | - Infirmier | 15,90 € / heure |
| Régisseur de spectacle | 186,21 € / par spectacle | | - Indemnité forfaitaire de déplacement | 2,50 € / vacation |
| Musique | | | Scolaire | |
| Jury et concertiste* | 20,50 € / heure | | - Activités périscolaires « TAP » | 25,80 € / heure |
| Enseignements spécialisés* | 28,82 € / heure | | - Vacances effectuées par du personnel de l'éducation nationale | Selon barème fixé par le ministère de l'Education Nationale en application du décret 66-787 du 14 octobre 1966 |
| Prestations en matière de relations publiques/de communication | | | Mission Conseils Financiers | |
| 1-Relations publiques/Réceptions - Service en salle | taux horaire du 1 ^{er} échelon de l'échelle C1 | | - Conseils financiers assurés par les comptables non centralisateurs des services extérieurs du Trésor chargés des fonctions de receveur des communes et Etablissements Publics locaux. | Calculée selon les modalités de l'arrêté du 16 décembre 1983 |
| - service en salle les WE, nuits (de 22 h à 7 h) et jours fériés | 2 X taux horaire du 1 ^{er} échelon de l'échelle C1 | | Réussite éducative | |
| 2-Communication - Participation à la réalisation de publications municipales | 19,54 € / heure | | - Soutien périscolaire - Accompagnement médico-social - Eveil culturel et sportif - Accompagnement parental, familial et éducatif | Calculée selon les modalités de l'arrêté du 2 août 2005 |
| 3- Interprétariat/traduction | 29,98 € / heure | | Prestations en matière de Développement social, actions de prévention et d'éducation à la Santé, lutte contre les inégalités, éducation artistique et culturelle | |
| 4-Gardiennage | 1 ^{er} échelon de l'échelle C1 | | - Conférence | 119,89 € / demi-journée |
| Accident de service | | | | |
| - Suivi psychologique | 25,00 € / heure | Indexé sur 1 fois le tarif conventionné de la sécurité sociale d'une consultation d'un médecin généraliste | | |
| Médecine professionnelle et préventive | | | | |
| - Suivi médical des agents | 45,00 € / heure | Indexé sur 1,5 fois le tarif conventionné de la sécurité sociale d'une consultation d'un médecin généraliste avec majoration pour les enfants de 0 à 2 ans | | |

Le conseil municipal adopte.

19H55 Votants : **136**

Pour : **125** Contre : **0** Abstentions : **11** NPPV : **0**

32 – ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Rapporteur : Annick GODEFROY

A la suite du départ définitif d'agents de la collectivité (pour raisons de retraite, mutation, etc), un certain nombre de procédures de recrutement sont en cours et d'autres seront lancées dans les semaines et mois à venir afin de pourvoir les postes devenus vacants.

Toutefois, dans l'attente de la mise en œuvre de ces procédures de recrutement, il apparaît nécessaire de recourir à des agents contractuels afin de pouvoir continuer à assurer le service public dans de bonnes conditions.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à recruter, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, 11 agents contractuels et à signer les contrats correspondants en fonction des besoins des effectifs des services, renouvelables si nécessaire dans la limite d'un an.

Le conseil municipal adopte.

20H09 Votants : **133**

Pour : **103** Contre : **0** Abstentions : **30** NPPV : **0**

33 – GESTION STATUTAIRE DES ASTREINTES ET PERMANENCES

Rapporteur : Annick GODEFROY

Un ensemble de textes législatifs et réglementaires fixe le cadre d'exercice de l'astreinte et des permanences. La réglementation prévoit notamment que «l'organe délibérant, après consultation du comité technique, fixe les cas de recours aux astreintes, les emplois concernés et les modalités d'organisation ».

L'astreinte se définit de la façon suivante : «Pendant une période d'astreinte, l'agent, sans être à la disposition permanente et immédiate de son employeur, est cantonné à son domicile ou à proximité, afin de pouvoir intervenir pour effectuer un travail au service de l'administration, si son employeur le lui demande.»

L'intervention en astreinte et, le cas échéant, le déplacement aller et retour sur le lieu de travail sont considérés comme du temps de travail effectif.

La permanence se définit ainsi : « L'agent peut se voir imposer de demeurer sur son lieu de travail habituel, ou en un lieu désigné par son chef de service, sans qu'il y ait travail effectif ou astreinte ».

Ces astreintes et permanences organisent les interventions du personnel en dehors des horaires habituels de service afin :

- de prévenir des accidents imminents ou réparer des dommages intervenus sur les infrastructures, équipements publics et matériels relevant de la compétence de la ville et/ou lui appartenant,
- d'exercer les pouvoirs de police du Maire,

Le conseil municipal est invité :

Article 1er :

Pour la compensation de la période d'astreinte et de l'intervention en astreinte, ainsi que pour la compensation des permanences, il est fait application du décret n°2002-147 du 7 février 2002 ou du décret n°2005-415 du 14 avril 2015 suivant la filière d'appartenance de l'agent à indemniser.

L'indemnité d'astreinte ou d'intervention et le repos compensateur ne peuvent pas être attribués :

- aux agents qui bénéficient d'une concession de logement par nécessité absolue de service
- aux fonctionnaires percevant la nouvelle bonification indiciaire attribuée aux fonctionnaires détachés sur certains emplois administratifs de direction.

Article 2 : Mise en place d'un dispositif d'astreinte

Article 3 : Mise en place d'un dispositif de permanence

Article 4 : Interventions et indemnisation des astreintes et permanences

Les indemnités d'astreintes et de permanence sont attribuées de manière forfaitaire et suivent les taux fixés par arrêtés ministériels.

De la même manière, toute intervention lors des périodes d'astreintes sera indemnisée selon les barèmes en vigueur.

Durant la permanence, le temps passé en service est du travail effectif.

Article 5 : Ces dispositions sont applicables à tout agent territorial titulaire, stagiaire ou non titulaire de droit public qui effectue une astreinte ou une permanence, et prennent effet au 1er octobre 2018.

Article 6 : Les crédits afférents sont prévus et inscrits au chapitre 012, charges du personnel du budget principal.

Le conseil municipal adopte.

20H12 Votants : **133**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **3** NPPV : **0**

34 – PERSONNEL MUNICIPAL – AUTORISATION DE CONCLURE UN CONTRAT – CHARGE DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE

Rapporteur : Annick GODEFROY

La collectivité dispose d'un poste vacant dans le cadre d'emplois des attachés, chargé de projet Action Cœur de Ville, à temps complet. La déclaration de vacance du poste a été communiquée au Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale le 16 octobre 2018 et l'offre d'emploi a fait l'objet d'une large publicité. 3 candidats ont été conviés à des entretiens qui se sont déroulés le 18 octobre 2018. Le jury a retenu une candidature à l'issue de ces entretiens.

Le conseil municipal est invité :

- en vertu de l'article 3-3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 susvisée, de créer un emploi chargé de projet Action Cœur de Ville à temps complet, de fixer la rémunération afférente à cet emploi et le régime indemnitaire, composé d'une indemnité de fonctions, sujétions, expertise (IFSE), par référence au grade d'attaché territorial,
- autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer un contrat pour une durée déterminée à compter du 1er janvier 2019 ainsi que ses éventuels avenants.

Le conseil adopte.

20H17 Votants : **133**

Pour : **127** Contre : **0** Abstentions : **6** NPPV : **0**

35 – MISE EN PLACE DU REFERENT DEONTOLOGIQUE TAUX 2019

Rapporteur : Annick GODEFROY

La loi du 20 avril 2016 crée le droit, pour tous les agents exerçant dans la fonction publique, de consulter un référent déontologue. Un décret d'application N°2017-519 du 10 Avril 2017 est venu préciser les modalités de cette nouvelle mission obligatoire des centres de gestion à destination des collectivités et établissements qui leurs sont affiliés, ou non affiliés qui adhèrent au socle commun de compétences.

Le centre de gestion de la Manche a procédé à la mise en place d'un référent déontologue à compter du 01 janvier 2018.

Le conseil municipal est invité à:

- mettre en place un référent déontologue et de confier cette mission au Centre de Gestion de la Manche,
- adopter le taux de cotisation de 0.07% de la masse salariale à compter du 01/01/2019,

- dire que les crédits afférents sont prévus au chapitre 012, article 6336 du budget principal,
- autoriser Monsieur Le Maire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil adopte.

20H21 Votants : **131**

Pour : **130** Contre : **0** Abstentions : **1** NPPV : **0**

36 – CASCS – SUBVENTION POUR 2019 - CONVENTION D'OBJECTIFS ET CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES LOCAUX

Rapporteur : Annick GODEFROY

La commune de Cherbourg-en-Cotentin a décidé de confier une part de l'action sociale au Comité d'Activités Sociales, Culturelles et Sportives (CASCS). L'activité du CASCS concerne les agents de la commune et du CCAS de Cherbourg-en-Cotentin.

Les dispositions de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 rendent obligatoire la conclusion d'une convention d'objectifs définissant l'objet, le montant et les conditions d'utilisation de la subvention attribuée avec les organismes de droit privé bénéficiant d'une subvention supérieure à 23 000 € par an. Le CASCS est concerné par ces dispositions.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'objectifs et la convention de mise à disposition de locaux, avec l'association Comité d'Activités Sociales, Culturelles et Sportives (CASCS) pour l'année 2019.

Le conseil adopte.

20H22 Votants : **131**

Pour : **109** Contre : **0** Abstentions : **22** NPPV : **0**

37 – TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE RENOUVELLEMENT DES RESEAUX D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT ET PRESTATIONS ANNEXES - GROUPEMENT DE COMMANDES COMMUNE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN/COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE COTENTIN /COMMUNE DE VALOGNES - CONSTITUTION DU GROUPEMENT – SIGNATURE DE LA CONVENTION - AUTORISATION

Rapporteur : Sylvie DELAUNAY

Les travaux d'entretien et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et leurs prestations annexes entrent dans le champ des prestations pour lesquelles un groupement de commande présente un intérêt. Dans la convention chaque membre du groupement s'engage à signer et/ou à exécuter avec le cocontractant retenu, le marché à hauteur de ses besoins propres, tels qu'il les aura préalablement déterminés.

Une procédure de marchés publics sera donc lancée, sur la base de la procédure d'appel d'offres ouvert. Cet accord-cadre sera alloté, un lot sera dédié au secteur de la commune de Cherbourg-en Cotentin. La commune s'engage uniquement sur ce lot.

Le conseil municipal est invité à :

- adopter le principe du groupement de commandes entre la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la commune de Valognes et la communauté d'agglomération Le Cotentin pour les travaux d'entretien et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et prestations annexes ,
- autoriser Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commande pour les travaux d'entretien et de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement et prestations annexes entre la commune de Cherbourg-en-Cotentin, la commune de Valognes et la communauté d'agglomération Le Cotentin,

- désigner comme membres de la CAO du groupement les représentants de la commune élus au sein de la CAO lors de la séance du 21 mars 2018, à savoir :
 - titulaire : Mme Delaunay
 - suppléant : M. Baudin

Le conseil adopte.

20H23 Votants : **131**

Pour : **127** Contre : **0** Abstentions : **4** NPPV : **0**

38 – STATIONNEMENT - MODIFICATION DE LA GRILLE TARIFAIRE APPLICABLE EN ZONE HORODETEE

Rapporteur : Hervé BURNOUF

Pour Cherbourg-en-Cotentin, le temps moyen de stationnement d'un véhicule sur une place est de 1h04. Les stationnements d'une durée supérieure à 2h sont reportés sur des accueils alternatifs tels que les parkings gratuits ou à barrières, ce qui justifie une durée maximum de stationnement sur voirie ramenée à 2 h, qui était déjà la durée maximale de stationnement avant la réforme.

Le Conseil municipal est invité à se prononcer sur la modification suivante de la grille tarifaire à compter du 01/01/2019 :

| Zone Centre-Ville | | | |
|-------------------|---------|----------------|---------|
| Début | Fin | Tarifification | Cumul |
| 0 min | 5 min | 0,50 € | 0,50 € |
| 5 min | 10 min | € | 0,50 € |
| 10 min | 15 min | € | 0,50 € |
| 15 min | 20 min | € | 0,50 € |
| 20 min | 25 min | € | 0,50 € |
| 25 min | 30 min | € | 0,50 € |
| 30 min | 35 min | 0,05 € | 0,55 € |
| 35 min | 40 min | 0,05 € | 0,60 € |
| 40 min | 45 min | 0,05 € | 0,65 € |
| 45 min | 50 min | 0,05 € | 0,70 € |
| 50 min | 55 min | 0,05 € | 0,75 € |
| 1 h | 55 min | 0,05 € | 0,80 € |
| 60 min | 65 min | 0,05 € | 0,85 € |
| 65 min | 70 min | 0,05 € | 0,90 € |
| 70 min | 75 min | 0,05 € | 0,95 € |
| 75 min | 80 min | 0,05 € | 1,00 € |
| 80 min | 85 min | 0,05 € | 1,05 € |
| 85 min | 90 min | 0,05 € | 1,10 € |
| 90 min | 95 min | 0,05 € | 1,15 € |
| 95 min | 100 min | 0,05 € | 1,20 € |
| 100 min | 105 min | 0,05 € | 1,25 € |
| 105 min | 110 min | 0,05 € | 1,30 € |
| 110 min | 115 min | 0,05 € | 1,35 € |
| 2 h | 115 min | 0,05 € | 1,40 € |
| 120 min | 121 min | 18,60 € | 20,00 € |

Le conseil adopte.

20H25 Votants : **131**

Pour : **92** Contre : **10** Abstentions : **29** NPPV : **0**

39 – PREFIGURATION CENTRE DE SANTE « ZAC DES BASSINS » - ADOPTION DES STATUTS DE LA SOCIETE COOPERATIVE D'INTERET COLLECTIF (SCIC)

Rapporteur : Frédéric BASTIAN

Un Diagnostic Local de Santé (DLS), mené par le bureau d'étude Éneis Conseil, a été lancé fin 2014 par la commune de Cherbourg-Octeville. Les conclusions ont mis en avant la nécessité d'agir pour assurer l'égalité d'accès à la santé et à la prévention.

Le Centre de Santé est apparu comme une piste de travail pertinente. Tout d'abord un lieu d'installation a été préfléché et validé en Comité de Mise en œuvre. Il s'agit des locaux situés au rez-de-chaussée de la ZAC des Bassins, actuellement inoccupés. La proximité avec le Centre Hospitalier Public du Cotentin, et notamment les Urgences, a présidé ce choix stratégique.

Le mode de gestion par une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est apparu comme présentant les avantages du modèle associatif sans les inconvénients. La première étape décisive de préfiguration du Centre de Santé est l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif «Centre de Santé de Cherbourg-en-Cotentin».

Pour se faire l'ensemble des parties prenantes sont invitées à :

- valider et signer les statuts de la SCIC,
- contribuer au capital social de la société.

Le capital social initial a été fixé à 5 000 euros, divisé en 100 parts de 50 euros chacune réparties entre les associés proportionnellement à leurs apports.

Le conseil municipal est invité à :

- adopter les statuts de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif du Centre de Santé de Cherbourg-en-Cotentin.
- autoriser Monsieur le Maire à signer lesdits statuts.
- autoriser la commune de Cherbourg-en-Cotentin, en qualité de membre associé de la SCIC à contribuer au capital social de la société à hauteur de 30 parts de 50 euros, soit un total de 1 500 euros.

Le conseil adopte.

18H53 Votants : **137**

Pour : **107** Contre : **0** Abstentions : **27** NPPV : **M. BASTIAN
M. LEJAMTEL
Mme LEBARBENCHON**

40 – CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC L'ASSOCIATION « CULTUR'ELLES » POUR LA PROGRAMMATION CULTURELLE DU FESTIVAL « FEMMES DANS LA VILLE 2019 ». - AUTORISATION DE SIGNATURE

Rapporteur : Frédéric BASTIAN

Le festival Femmes dans la Ville est coordonné par la commune de Cherbourg-en-Cotentin. Cependant, la programmation culturelle reste délicate à établir et l'association Cultur'Elles a fait part de son souhait de définir et d'organiser cet aspect de la manifestation. La programmation culturelle telle qu'envisagée par l'association comprend la production du spectacle d'ouverture, la programmation amateurs et la programmation grand public.

L'association demeure souveraine dans le choix de la programmation grand public. Pour soutenir l'association et permettre le rayonnement du festival Femmes dans la Ville, la commune de Cherbourg-en-Cotentin versera à l'association une subvention de 24 500 euros. Par ailleurs, la commune pourra, en cas de déficit global de l'opération et sur présentation expresse des pièces comptables verser une subvention exceptionnelle du montant du déficit, sans que celle-ci puisse dépasser 4 000 euros.

Le conseil municipal est invité à autoriser Monsieur le Maire à signer cette convention.

Le conseil adopte.

18H55 Votants : **137**

Pour : **111** Contre : **0** Abstentions : **26** NPPV : **0**

41 – TARIFS LIES A LA COMPETENCE EAUX PLUVIALES URBAINES

Rapporteur : Florence LE MONNNYER

La gestion des eaux pluviales urbaines est rattachée aux communes depuis la publication de la loi n° 2018-702 du 03/08/2018 relative à la mise en œuvre du transfert des compétences eau et assainissement.

Aussi, il est nécessaire pour la commune de Cherbourg-en-Cotentin de définir des tarifs liés aux prestations de service à l'attention des usagers. Ces tarifs sont basés sur les tarifs appliqués en 2017 avant le transfert de cette compétence à la Communauté d'Agglomération le Cotentin.

Le conseil municipal est invité à approuver les différents tarifs tels qu'ils apparaissent sur le tableau ci-dessous et fixer la date de leur application au 1er janvier 2019.

| Annexe : TARIFS DES PRESTATIONS DE SERVICE EAUX PLUVIALES URBAINES | | |
|---|---|-------------------|
| ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES | | |
| PRESTATIONS | UNITE | PRIX NET DE TAXES |
| Branchements ordinaires (profondeur inférieure ou égale à 1,5m) (diamètre inférieur à 200 mm et longueur inférieure à 7 m) | | |
| Forfait premier branchement eaux pluviales | l'unité | 981,31 € |
| Forfait branchements supplémentaires eaux pluviales | l'unité | 1 769,49 € |
| Branchements de grande longueur (diamètre inférieur à 200 mm et longueur supérieure à 7 m) | | |
| majoration au delà de 7 m eaux pluviales | le mètre | 134,92 € |
| Branchements spéciaux (diamètre supérieur ou égal à 200 mm ou profondeur supérieure à 1,5 m) | | |
| Sur devis suivant les bordereaux des marchés en vigueur | | |
| Fourniture et pose de la 1^{ère} gargouille | l'unité | 193,12 € |
| Gargouille supplémentaire | | |
| Sur devis suivant les bordereaux des marchés en vigueur | | |
| Réparation de plaque de boîte de branchement | l'unité | 165,50 € |
| Réparation de plaque de bouche d'égout | l'unité | 426,47 € |
| Intervention d'hydrocureuse | l'heure | 88,50 € |
| Intervention de caméra d'inspection | l'heure | 64,30 € |
| intervention d'un agent eaux pluviales | l'heure | 25,85 € |
| Demande spécifique abonné | Sur devis suivant les bordereaux des marchés en vigueur | |

Le conseil adopte.

20H27 Votants : **131**

Pour : **125** Contre : **0** Abstentions : **6** NPPV : **0**

42 – PROJET URBAIN DE COHESION SOCIALE - APPEL A PROJET 2018 - 4EME SESSION D'OCTROI DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Claudie LAUNOY

Dans le cadre de l'édition 2018 de l'appel à projet visant à appuyer les initiatives locales, de nouveaux projets ont été présentés par des associations et examinés par le comité de suivi du projet urbain de cohésion sociale (PUCS) le 30 octobre 2018.

| Porteur de projet | Projet | Subvention proposée au titre du PUCS |
|--|--|--------------------------------------|
| Astre services | Passons du vivre ensemble au faire ensemble | 5 000 euros |
| Bibliothèque pour Tous | Livrentête | 1 300 euros |
| Lire de Plaisir | Semaine lire de plaisir : spectacle de clôture | 1 000 euros |
| TOTAL DES PROPOSITIONS 4ème session (hors projet déposé par la MEF) | | 7 300 euros |

Le conseil municipal est invité à valider les montants de subvention proposés, autoriser le Maire à signer les conventions correspondantes et dire que les dépenses seront imputées au compte 6574 824 792 H LdC 43330.

Le conseil adopte.

20H28 Votants : **131**

Pour : **97** Contre : **0** Abstentions : **34** NPPV : **0**

43 – PROJET URBAIN DE COHESION SOCIALE - APPEL A PROJET 2018. SOUTIEN AU PROJET DE FORMATION DE LA MEF DU COTENTIN EN LIEN AVEC LA GRANDE ECOLE DU NUMERIQUE

Rapporteur : Gilbert LEPOITTEVIN

La maison de l'emploi a présenté un projet d'accompagnement de formations assistant web marketing et communication web. L'organisme de formation Startech Normandie a sollicité la MEF afin de déployer ce projet sur Cherbourg-en-Cotentin. La MEF présente ce projet dans le cadre du PUCS afin de proposer une démarche spécifique d'accompagnement.

La formation se déroulera du 26 mars au 11 juin 2019. Elle sera ouverte à une quinzaine de personnes et consistera à leur apporter les fondamentaux de la communication professionnelle via le Web. Le budget prévisionnel de l'action s'élève à 12 774 euros.

Le comité de suivi du PUCS émet donc un avis favorable et propose un soutien financier à hauteur de la demande, soit 4 507 euros.

Le Conseil municipal est invité à valider le montant de subvention proposé, autoriser Monsieur le Maire à signer la convention correspondante et dire que la dépense sera imputée au compte 6574 824 792 H LdC 43330.

Le conseil adopte.

20H30 Votants : **131**

Pour : **108** Contre : **0** Abstentions : **22** NPPV : **Mme LAUNOY**

44 – MOTION A DESTINATION DES MAIRES, PRESIDENTS DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX ET PRESIDENTS DES CONSEILS GENERAUX

Rapporteur : Benoît ARRIVE

Le projet de loi sur la justice, actuellement soumis au débat parlementaire, est inacceptable.

Inacceptable quant à la méthode adoptée, puisque, par le jeu d'amendements de dernière heure n'ayant fait l'objet d'aucune consultation, les négociations conduites avec l'ensemble des interlocuteurs de la Chancellerie depuis des mois ont été mises à néant.

Inacceptable quant au fond, puisque, sous couvert de spécialisation, il aura pour effet à court terme de vider les juridictions d'une part importante de leurs compétences.

Ce texte conduit inexorablement :

- à la départementalisation des Tribunaux de Grande Instance et la répartition des contentieux entre eux y compris au-delà des frontières d'un département ;
- au regroupement des cours d'appel et à leur spécialisation, avec le double effet d'engorgement de juridictions trop importantes en taille et déjà surchargées et d'éloignement du justiciable de son juge ;
- le tout sans aucune économie budgétaire.

Il s'inscrit dans le droit fil du décret qui a transféré le contentieux de Sécurité Sociale en appel de cours de taille moyenne, fonctionnant bien, vers des cours qui ne pourront pas traiter ces dossiers supplémentaires dans des délais raisonnables.

En prévoyant l'expérimentation de la spécialisation dans cinq régions administratives, soit environ la moitié des cours d'appel, le projet de loi entend, en réalité, opérer des transferts de compétences qui deviendront irréversibles.

En s'en remettant à des ordonnances et à des décrets pour l'application de cette future loi, le Gouvernement entend agir unilatéralement et faire fi des avis recueillis au cours des négociations et émis par l'ensemble des acteurs du monde de la justice comme, plus récemment, par le Défenseur des Droits.

Au moment où les territoires français sont soumis chaque jour davantage à des sacrifices nouveaux et à la réduction des services publics, le démantèlement programmé de l'organisation judiciaire ne peut être accepté.

Il est donc demandé à la garde des Sceaux et au groupe parlementaire de la majorité de soumettre au vote de la représentation nationale un projet de loi conforme aux principes constitutionnels d'égalité des citoyens devant la loi et de libre accès au juge, sur l'ensemble du territoire français.

Le conseil municipal a adopté cette motion à l'unanimité.

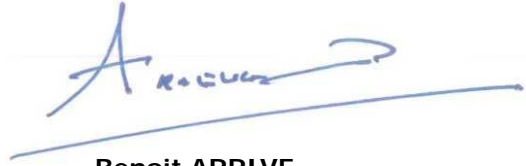
20H34 Votants : **131**

Pour : **126** Contre : **0** Abstentions : **5** NPPV : **0**

Secrétaire de séance : Madame Yveline EUDET

Séance levée à 20 h 35

Le Maire,



Benoit ARRIVE

PJ : Compte rendu des décisions
 Compte rendu des marchés publics
 Concessions funéraires

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE
Prises en application des dispositions de l'article L.2122-22
Du Code Général des Collectivités Territoriales

DM_2018_0530_CC du 10 octobre 2018

Autorisation d'occupation temporaire du domaine public

Prêt de la salle d'exposition des communs au domaine des Ravalet du 20 octobre 2018 au 16 juin 2019 pour les activités suivantes : manifestations culturelles ou festives, animations diverses, réceptions pour une redevance forfaitaire de 500 € charges comprises

DM_2018_0531_CC du 9 octobre 2018

Convention de mise à disposition d'une boîte à lire avec l'établissement Le Caffé

Mise à disposition d'une boîte à lire en carton au Caffé pour une exploitation par les clients de cet établissement

DM_2018_0532_CC du 3 octobre 2018

Le Circuit

Organisation du concert de Ramo. Versement de 844 € TTC à Olympia Production SAS en contrepartie du concert le samedi 24 novembre 2018 à l'espace culturel Buisson

DM_2018_0533_CC du 11 octobre 2018

Le Circuit

Rémunération de M. William DOLBEC régisseur lumière lors de l'organisation d'un spectacle sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin du 18 au 20 octobre 2018 à raison de 12 € de l'heure

DM_2018_0534_CC du 11 octobre 2018

Le Circuit

Rémunération de M. Manuel PASDELOU régisseur son lors de l'organisation d'un spectacle sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin le 20 octobre 2018 à raison de 12 € de l'heure

DM_2018_0535_CC du 11 octobre 2018

Le Circuit

Rémunération de M. Christophe BOURDON machiniste pour l'organisation d'un spectacle sur la commune de Cherbourg-en-Cotentin du 19 au 20 octobre 2018 à raison de 10 € de l'heure

DM_2018_0536_CC du 11 octobre 2018

Espace culturel Buisson

Modification de la régie d'avances – La régie paie les dépenses suivantes et la modification de la régie porte sur le dernier point :

- acquisition de spectacles (dans la limite de 10 000 € par opération et prise en charge des repas, de l'hébergement et de pressing des artistes,
 - denrées alimentaires
 - frais de réception
 - repas du personnel mobilisé pour les manifestations
 - acquisition de toutes fournitures, petit équipement, outillage et matériel
 - location de matériel, réparations, entretien
 - titres de transport pour les agents en mission
 - frais de publicité et de communication
 - remboursement des places de spectacles
 - frais d'entrées et de réservation aux festivals et autres manifestations, colloques ou réunions professionnelles nécessaires à la programmation des salles de spectacle.
-

DM_2018_0537_CC du 8 novembre 2018

Mise à disposition à titre gratuit de garages

Conclusion d'une convention d'occupation avec le Centre Communal d'Action Sociale de Cherbourg-en-Cotentin pour la mise à disposition gratuite de 11 garages sis rue du Calvaire à Tourlaville pour une durée d'un an à compter du 1^{er} octobre 2018

DM_2018_0538_CC du 11 octobre 2018

Sinistre bris de machine suppresseur à air

Acceptation de l'indemnité d'assurance de la SMACL ASSURANCES, assureur de la collectivité, d'un montant de 20 467,58 €

DM_2018_0539_CC du 15 octobre 2018

Rémunération de M. Arnaud GUERIN, géologue, photographe et consultant en environnement

Rémunération pour une conférence intitulée « Les Terres du Nord » le dimanche 04 novembre 2018 à 15H00 à la Maison du Littoral et de l'Environnement – Versement à M. GUERIN d'une indemnité de 402,30 € TTC pour cette prestation

DM_2018_0540_CC du 15 octobre 2018

Rémunération de M. Bertrand COUSIN, enseignant et naturaliste

Intervenant pour une conférence intitulée « Voyage au Cambodge » le samedi 26 janvier 2019 à 15H00 à la Maison du Littoral et de l'Environnement. Versement d'une indemnité de 100 € TTC pour cette prestation

DM_2018_0541 et DM_2018_0542

Ces numéros de décisions n'ont pas été attribués

DM_2018_0543_CC du 5 octobre 2018

Utilisation de la salle de danse du Fort des Couplets

Accueil des enfants de l'ITEP-AAJD (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique de l'Aide aux Adultes et Jeunes en Difficulté) pendant l'année scolaire conformément aux projets pédagogiques scolaires des écoles primaires

DM_2018_0544_CC du 18 octobre 2018

Suppression de la régie d'avances

Suppression de la régie d'avances au centre de loisirs sans hébergement situé sur la commune déléguée de Tourlaville à compter du 1^{er} novembre 2018

DM_2018_0545_CC du 18 octobre 2018

Suppression de la régie de recettes

Suppression de la régie de recettes au centre de loisirs sans hébergement situé sur la commune déléguée de Tourlaville à compter du 1^{er} novembre 2018

DM_2018_0546_CC du 18 octobre 2018

Création d'une nouvelle régie d'avances et de recettes

Création d'une nouvelle régie d'avances et de recettes au centre de loisirs sans hébergement situé sur la commune déléguée de Tourlaville à compter du 1^{er} novembre 2018 pour les prestations d'accueil dans le cadre des activités organisées dans les centres de loisirs sans hébergement sur le territoire de Tourlaville avec un fonds de caisse 100 €.

DM_2018_0547_CC du 18 octobre 2018

Espace culturel Buisson

Concert The Celtic social club. Contrat de cession avec Arsenal Productions – Versement de 8 440 € TTC à Arsenal Productions en contrepartie du concert le vendredi 29 mars 2019

DM_2018_0548_CC du 19 octobre 2018

Mise à disposition à titre payant d'un garage

Convention d'occupation avec M. Jacques DECELLE pour un garage n° 7 rue de la Fraternité à Cherbourg-Octeville d'une superficie de 25 m² pour une durée de 3 ans à compter du 23/10/2018 et pour un loyer mensuel de 42 € HT.

DM_2018_0549_CC du 22 octobre 2018

Convention de partenariat avec le Conservatoire Rayonnement Communal et le collège Le Ferronay

Convention de partenariat pour la mise en œuvre d'activités culturelles sur le temps scolaire et renouvelable par tacite reconduction à chaque début d'année scolaire

DM_2018_0550_CC du 22 octobre 2018

Mise à disposition de locaux appartenant au Conservatoire à Rayonnement Communal

Convention de mise à disposition gratuite de certaines salles du Conservatoire à Rayonnement communal au profit du Chœur de la Cotontaine hors vacances scolaires du 4 octobre 2018 au 27 juin 2019

DM_2018_0551_CC du 22 octobre 2018

Mise à disposition de locaux du Conservatoire à Rayonnement Communal

Convention de mise à disposition gratuite de certains locaux appartenant au Conservatoire à Rayonnement Communal au profit de la Fondation du Bon Sauveur hors vacances scolaires du 4 octobre 2018 au 27 juin 2019

DM_2018_0552_CC du 12 octobre 2018

Convention de financement unique FEDER

Convention d'attribution de subvention pour la démolition de l'ancienne école des Beaux Arts dont le montant de l'aide financière est de 682 666,40 €

DM_2018_0553_CC du 12 octobre 2018

Convention FNADT

Convention d'attribution de subvention pour l'étude de programmation du quai Lawton Collins dont le montant de l'aide financière est de 48 000 €

DM_2018_0554_TO du 23 octobre 2018

Piscine de Collignon

Convention pour l'accueil de l'école et collège de Saint-Pierre-Eglise à la piscine de Collignon pour une classe de maternelle du 5 mars au 2 avril 2019 soit 5 séances à raison de 57 € par séance

DM_2018_0555_CC du 23 octobre 2018

Piscine de Collignon

Modification de la décision DM_2018_0492_TO pour l'accueil de l'école de Saint-Joseph à la piscine de Collignon suite à un changement de jour

DM_2018_0556_CC du 23 octobre 2018

Maison du Littoral et de l'Environnement

Prêt gratuit de l'exposition « EXP'EAU » à la Maison du Parc de Saint Côme du Mont pour la Maison du Littoral et de l'Environnement du 15 janvier au 22 mars 2019

DM_2018_0557_CC du 25 octobre 2018

Matériels à vendre

La commune de Cherbourg-en-Cotentin met en vente un certain nombre de biens (2 aspirateurs feuilles). La vente aux enchères sera confiée à Maître BOSCHER

DM_2018_0558_CC du 26 octobre 2018

Mise à disposition de locaux 88 boulevard maritime à Turlaville

Convention de mise à disposition gratuite de locaux d'une superficie de 672 m² sis 88 boulevard Maritime à Turlaville au profit de l'association « ASES COTENTIN » pour une durée d'un an à compter du 22 octobre 2018 jusqu'au 21 octobre 2019 hors charges locatives

DM_2018_0559_CC du 26 octobre 2018

Ateliers de soins socio-esthétiques au point accueil Northeim

Cinq ateliers bien-être et esthétique sont proposés au point accueil Northeim. Ils seront animés par Mme NOEL Delphine, socio-esthéticienne pour un montant total de 510 € TTC

DM_2018_0560_CC du 11 octobre 2018

Le Circuit

Organisation du concert de BAGARRE. Contrat de cession avec Olympia Production SAS. Versement de 3 692,50 € TTC en contrepartie du concert de BAGARRE le samedi 24 novembre 2018 à l'espace culturel Buisson

Tableau marchés 2018

| Numéro de marché | Suivi | Type marché | Acheteur | Nature du marché | Objet du marché / Intitulé du lot | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Adresse et coordonnées titulaire(s) du marché |
|------------------|---|-------------|----------------|------------------|---|--|--------------------------------|--|
| 2018268PAC | DCP / DSI | FS | Commune de CEC | Marché | Mise en place et maintenance d'un logiciel de gestion des personnalités. | Montant de 25000 HT pour 5 ans | OGMYOS | 510 avenue de Jouques ZI les paluds 13400 AUBAGNE Tél 04 42 98 82 10 Mail : contact@ogmyos.com |
| 2018267PCS | DCP / PQC | S | Commune de CEC | Accord-cadre | Aménagement, valorisation et préservation - paysages et biodiversité | le montant total maximum de commandes passées sur cet accord cadre ne pourra excéder 1 000 000 € ht. | ATELIER LES2CYCLOPES | 142 rue du bos au coq 76620 LE HAVRE Tél : 02.78.69.83.02 mail : e.panien@les2cyclopes.fr |
| 2018266PCS | DCP / PQC | S | Commune de CEC | Accord-cadre | Aménagement, valorisation et préservation paysages et biodiversité | le montant total maximum de commandes passées sur cet accord cadre ne pourra excéder 1 000 000 € ht. | OLM PAYSAGISTES | 14 passage planchard 75020 PARIS Tél : 01.42.06.44.51 Fax : 01.42.06.64.27 mail : info@o-l-m.net |
| 2018265PCS | DCP / PQC | S | Commune de CEC | Accord-cadre | Aménagement- valorisation et préservation - paysages et biodiversité | le montant total maximum de commandes passées sur cet accord cadre ne pourra excéder 1 000 000 € ht. | ATELIER STRATES EN STRATES | 3 rue larcher 14400 BAYEUX Tél : 02.31.92.84.42 mail : contact@atelier-strates.fr |
| 2018264PAX | Pôle Technique Centre de ressources | PI | Commune de CEC | Marché | MARCHE DE MAITRISE D'OEUVRE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE MISE EN ACCESSIBILITE DU CENTRE DE COLLIGNON | 20 275,00 € | ATELIER D'ARCHITECTES DE LA TO | 95 rue Louvel et Brière 14800 TOUQUES Tél. : 02 31 14 00 25 atelier.de.la.touques@gmail.com |
| 2018263PAX | Pôle Technique Direction Etudes et Travaux Bâtiment | TX | Commune de CEC | Marché | Mise d'une tribune télescopique - Salle du COSEC à la Glacière - 50470 Cherbourg-en-Cotentin | 31 296,68 € | SAMIA DEVIANNE | 16 avenue de la Gardie 34510 FLORENSAC Tél : 04 67 77 98 98 Fax : 04 67 77 77 70 Courriel : samiadevianne@altrad.com |
| 2018262AOX | Pôle technique/D GPM | FS | Commune de CEC | Marché | Acquisition de véhicules légers - Année 2018 / lot 2 : véhicules neufs utilitaires type fourgon > 7 m3 | 82 031,00 € | AUTO BODEMERAUTO CHERBOU | 85 rue Pierre Brossolette TOURLAVILLE 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN |
| 2018261AOX | Pôle technique/D GPM | FS | Commune de CEC | Marché | Acquisition de véhicules légers / lot 1 : véhicule neuf léger électrique | 18 333,00 € | CITROEN CHANNEL AUTO | Z.I. boulevard de l'Est BP 50 TOURLAVILLE 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN |

| Numéro de marché | Suivi | Type marché | Acheteur | Nature du marché | Objet du marché / Intitulé du lot | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Adresse et coordonnées titulaire(s) du marché |
|------------------|---|-------------|----------------|------------------|--|--|----------------------------|---|
| 2018260PAC | DCP / DRJ | S | Commune de CEC | Accord-cadre | Entretien et maintenace des parcs de stationnement Gambetta-fontaine, Napoléon, Notre-Dame et Trinité. | 37 573,00 € | ENUE COLLECTION SYSTEMS FR | 12 rue de la mare aux joncs BP 57 91229 BRETIGNY SUR ORGE CEDEX Tel : 01.69.88.52.00 Fax : 01.69.88.59.60 Mail : francois.rossetti@thalesgroup.com |
| 2018259PAX | DCP - MD TOURLAVILLE | PI | Commune de CEC | Marché | Mission de maitrise d'oeuvre - terrain de football synthétique | 19 950,00 € | OSMOSE | 23 Rue d'isly 59100 ROUBAIX Tel : 03.20.34.03.50 Mail : osmose@osmose-ingenierie.fr |
| 2018258PAC | DCP / Enfance - Éducation - Jeunesse Ville déléguee d'E-H | Services | Commune de CEC | Marché | Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'établissement d'un schéma directeur des écoles publiques de Cherbourg-en-Cotentin | Base : 56 900 € HT Prestations optionnelles dont la mobilisation interviendra au plus tard le 30 juin 2019 : 12 100 € HT La durée de l'accord-cadre court de sa date de notification au 30 septembre 2019, | NIGHETTI PARIS PROGRAMMATI | 16 RUE D'IVRY 75647 PARIS CEDEX 13 Tél : 04 92 96 26 70 Mail : contact@menighetti.fr |
| 2018257PAX | Pôle Technique Direction Etudes et Travaux Bâtiments | TX | Commune de CEC | Marché | Construction modulaire - Ecole Jules Ferry - Commune déléguée d'Equeurdreville-Hainneville - 50120 Cherbourg-en-Cotentin - Lot unique : bâtiments modulaires | 630 142,00 € | SARL MADERA | ZA les Ajoncs 85000 LA ROCHE SUR YON Tél : 02 51 98 18 32 Courriel : contact@madera-construction.com |
| 2018256PAX | Pôle Technique Centre de ressources | TX | Commune de CEC | Marché | Travaux de bardage et charpente pour la sécurisation des façades Nord et Est du complexe sportif Chantereyne | 89 577,42 € | SARL Menuiserie DALMONT | 59 rue Jean-François Millet Vasteville 50440 LA HAGUE Tél. : 02.33.01.67.20 Fax : 02.33.01.67.24 accueil@dalmont.eu |
| 2018255AOC | Pôle technique/D GPM | FS | Commune de CEC | Accord-cadre | Fourniture de gazole non routier | 660 000,00 € | BOLLORE ENERGY | BOLLORE ENERGY Agence de Valognes ZI de Sauxmarais 200 rue des Ajoncs Tourlaville 50110 CHERBOURG-EN-COTENTIN |

| Numéro de marché | Suivi | Type marché | Acheteur | Nature du marché | Objet du marché / Intitulé du lot | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Adresse et coordonnées titulaire(s) du marché |
|------------------|------------------------------|-------------|----------------|------------------|--|--------------|--------------------------------|--|
| 2018254PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 4 graminées – fougères | 90,00 € | Pépinières LEVANOYE | Chemin de la Saillanderie 50470 LA GLACERIE SIRET : 330 976 978 00024 APE ! 0124Z E-mail : pepiniere.levanoye@orange.fr Tél : 02 33 43 10 61 – Fax : 02 33 20 35 10 |
| 2018253PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 2 arbustes | 516,00 € | Pépinières LEVANOYE | Chemin de la Saillanderie 50470 LA GLACERIE SIRET : 330 976 978 00024 APE ! 0124Z E-mail : pepiniere.levanoye@orange.fr Tél : 02 33 43 10 61 – Fax : 02 33 20 35 10 |
| 2018252PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 2 arbustes | 3 845,90 € | PEPINIERES CHARENTAISES | Route de Beauregard 16310 MONTEMBOEUF SIRET : 721 820 918 APE : 0130Z E-mail : contact@pepinierescharentaises.fr Tél : +33 (0) 5 45 65 02 61 – Fax : +33 (0) 5 45 65 12 22 |
| 2018251PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 2 arbustes | 622,30 € | LES PEPINIERES D'ELLE NORMANDE | 15 Le Repas 50680 VILLIERS-FOSSARD SIRET : 333 592 707 00025 E-mail : pepinieres@dellenormandie.com Tél : +33 (0) 2 33 05 88 64 – Fax : +33 (0) 2 33 05 15 88 |
| 2018250PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 1 arbres | 385,85 € | LES PEPINIERES D'ELLE NORMANDE | 15 Le Repas 50680 VILLIERS-FOSSARD SIRET : 333 592 707 00025 E-mail : pepinieres@dellenormandie.com Tél : +33 (0) 2 33 05 88 64 – Fax : +33 (0) 2 33 05 15 88 |
| 2018249PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018» Lot 4 graminées – fougères | 1 278,85 € | JARDIN SERVICES VEGETAUX SA | Route de la Chapelle 50450 HAMBYE SIRET : 325 306 496 00069 E-mail : contact@jardinservices.fr Tél : +33 (0) 2 33 91 09 80 – Fax : +33 (0) 2 33 91 09 9 |

| Numéro de marché | Suivi | Type marché | Acheteur | Nature du marché | Objet du marché / Intitulé du lot | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Adresse et coordonnées titulaire(s) du marché |
|------------------|------------------------------|-------------|----------------|------------------|--|--|---------------------------------------|--|
| 2018248PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 3 vivaces | 4 746,82 € | JARDIN SERVICES VEGETAUX SA | Route de la Chapelle 50450 HAMBYE SIRET : 325 306 496 00069 E-mail : contact@jardinservices.fr Tél : +33 (0) 2 33 91 09 80 – Fax : +33 (0) 2 33 91 09 93 |
| 2018247PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018» Lot 2 arbustes | 9 321,01 € | JARDIN SERVICES VEGETAUX SA | Route de la Chapelle 50450 HAMBYE SIRET : 325 306 496 00069 E-mail : contact@jardinservices.fr Tél : +33 (0) 2 33 91 09 80 – Fax : +33 (0) 2 33 91 09 93 |
| 2018246PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 1 arbres | 4 812,65 € | JARDIN SERVICES VEGETAUX SA | Route de la Chapelle 50450 HAMBYE SIRET : 325 306 496 00069 E-mail : contact@jardinservices.fr Tél : +33 (0) 2 33 91 09 80 – Fax : +33 (0) 2 33 91 09 93 |
| 2018245PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 3 vivaces | 1 550,10 € | SAS PLANDANJOU | 10 Esplanade J. SAUVAGE 49130 LES PONTS DE CE SIRET : 310 679 311 00038 APE : 4622Z E-mail : info@plandanjou.com Tél : 02 41 79 44 80 – Fax : 02 41 79 44 85 |
| 2018244PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de végétaux 2018 Lot 2 arbustes | 1 874,10 € | SAS PLANDANJOU | 10 Esplanade J. SAUVAGE 49130 LES PONTS DE CE SIRET : 310 679 311 00038 APE : 4622Z E-mail : info@plandanjou.com Tél : 02 41 79 44 80 – Fax : 02 41 79 44 85 |
| 2018243PAX | PQCV Centre de ressources | FS | Commune de CEC | Marché | Achats de vegetaux 2018 Lot 1 arbres | 1 171,95 € | SAS PLANDANJOU | 10 Esplanade J. SAUVAGE 49130 LES PONTS DE CE SIRET : 310 679 311 00038 APE : 4622Z E-mail : info@plandanjou.com Tél : 02 41 79 44 80 – Fax : 02 41 79 44 85 |
| 2018242PAX | DCP / DECO | FS | Commune de CEC | Marché | Prestation d'animation dans le cadre du projet éducatif de territoire - atelier natation | marché à prix unitaire / prix horaire 25,00 € | AQUATIC CLUB CHERBOURG-EN-COTENTIN | 27 places des Justes 50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN Tél : 02 33 41 84 92 Mail : contact@aquaticclubcherbourg.com |

| Numéro de marché | Suivi | Type marché | Acheteur | Nature du marché | Objet du marché / Intitulé du lot | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Adresse et coordonnées titulaire(s) du marché |
|------------------|------------------------------|-------------|----------------|------------------|--|--------------|------------------------|--|
| 2018241PCX | Pôle Qualité et Cadre de Vie | PI | Commune de CEC | Marché | MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE - AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN MOULIN ET DE SES ABORDS | 180 975,00 € | SOCIETE LALU | 48 BOULEVARD DE LA PRAIRIE DU LAC 44200 NANTES Tel : 02 51 17 31 53 Mail : contact@laformeetusage.com |

Tableau avenants 2018

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|---|----------------------|---|----------------|------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/190 | appel d'offres ouvert | 06/09/2017 | Fourniture et pose d'horodateurs | 149 844,00 € | IEM | Ajout de 2 serveurs pour transmission des données dématérialisées | 0 | 960,00 € | | 03/01/2018 |
| 2017/050 | appel d'offres ouvert | 21/03/2017 | Réalisation d'une étude de programmation urbaine – quartier de l'Eglantine. | 45 750,00 € | AVANT PROJET | Répartition rémunération | 0 | - € | | 08/01/2018 |
| 255/15 | appel d'offres ouvert | 04/01/2016 | Aménagement et renouvellement des pontons – port de plaisance Chantereyne. | 1 000 000,00 € | DEGAIE | Modification de bornes électriques au bpu | 0 | 1 485,00 € | | 16/01/2018 |
| 2016/107 | appel d'offres ouvert | 29/06/2016 | Réalisation d'une étude de programmation urbaine pré opérationnelle quartier Charcot spanel/les Fourches | 95 200,00 € | La Fabrique Urbaine | prestation complémentaire et prolongation du délai d'exécution | 12 | 13 000,00 € | | 30/01/2018 |
| 2017/055 | procédure négociée avec mise en concurrence préalable | 31/03/2017 | Construction d'un pôle petite enfance - Maîtrise d'oeuvre | 415 872,60 € | Catherine FERMAND | Forfait définitif de rémunération suite à APD | 0 | 77 400,05 € | | 14/02/2018 |
| 28/15 | procédure adaptée | 19/01/2015 | Aménagement d'un système de transfert de personne sur rail | - € | ARGOHUNTLEIGH | Changement de dénomination sociale | 0 | - € | ARJO FRANCE SAS | 15/02/2018 |
| 2016/225 | procédure adaptée | 09/12/2016 | Maintenance du progiciel Central-Parc | 540,00 € | AS-TECH Solutions | Interface GNR - GIR HYKKORIS | | 15 800,00 € | | 02/03/2018 |
| 2017/114/B | procédure adaptée | 16/05/2017 | Accord-cadre avec marchés subséquents - Achats de matériels espaces verts et de petites voiries Lot 1 - Matériels d'entretien des espaces verts et espaces publics | 100 000,00 € | SAS LEBIEZ | annulation de la clause "retenue de garantie" du CCAP | | | | 28/02/2018 |
| 2017/115/B | procédure adaptée | 16/05/2018 | Accord-cadre avec marchés subséquents - Achats de matériels espaces verts et de petites voiries Lot 2 – Désherbeuses de petites voiries | 216 000,00 € | SAS LEBIEZ | annulation de la clause "retenue garantie" du CCAP | | | | 28/02/2018 |
| 2017/115/A | procédure adaptée | 16/05/2017 | Accord-cadre avec marchés subséquents - Achats de matériels espaces verts et de petites voiries Lot 2 – Désherbeuses de petites voiries | 216 000,00 € | Ets Jacques Lebaudy | annulation de la clause "retenue de garantie" du CCAP | | - € | | 27/02/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|---|---|----------------|----------------------|-----------------------|--------------------------------------|
| 2017/114/A | procédure adaptée | 16/02/2018 | Accord-cadre avec marchés subséquents - Achats de matériels espaces verts et de petites voiries Lot 1 - Matériels d'entretien des espaces verts et espaces publics | 100 000,00 € | Ets Jacques Lebaudy | Annulation de la clause "retenue de garantie" du CCAP | | - € | | 27/02/2018 |
| 2018012PAX | procédure adaptée | 12/02/2018 | Assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagnement dans la démarche Cit'ergie | 24 075,00 € | AFCE | Intégration prestations (options) chiffrées dans la DPGF | | 6 075,00 € | | 07/03/2018 |
| 15/119 | procédure adaptée | 04/01/2016 | Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du renouvellement du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité ; Mission d'assistance technique, financière et administrative pour le contrôle annuel des concessions du service public de la distribution d'électricité. | 86 750,00 € | A.E.C. Symchowicz Weissberg et Associés | réunions complémentaires | | 16 800,00 € | | 09/04/2018 |
| 2014/155 | appel d'offres ouvert | 17/12/2014 | Fourniture de pneumatiques pour les véhicules engins et matériels communautaires / lot 2 : pneus rechapés pour véhicules de tourisme, 4x4/SUV, utilitaires | 6 000,00 € | SAS ALENCON PNEUS | fusion absorption au profit nouveau titulaire | | | CONTITRADE France SAS | 23/03/2018 |
| 2014/157 | appel d'offres ouvert | 17/12/2014 | Fourniture de pneumatiques pour les véhicules, engins et matériels communautaires / lot 4 : pneus rechapés pour poids lourds | 7 000,00 € | SAS ALENCON PNEUS | fusion absorption au profit nouveau titulaire | | | CONTITRADE France SAS | 22/03/2018 |
| 2017/117 | procédure adaptée | 03/06/2017 | création d'un portail internet et de sites satellites | 57 100,00 € | CAMEROS (cimeos-kenua-icova-formeos) | ajout de prestation supplémentaire et prolongation du délai d'exécution du marché jusqu'en juin 2018. | | 675,00 € | | 03/04/2018 |
| 2017/031 | procédure adaptée | 30/03/2017 | Maintenance, assistance et accompagnement d'expert du logiciel regards et profil | 10 888,84 € | RESSOURCES CONSULTANTS FINANCES | suppression de prestation au profit de la cac | | - 2 080,66 € | | 21/03/2018 |
| 2015/174 | procédure adaptée | 26/10/2015 | Maîtrise d'œuvre Aménagement paysager de la place des finales Et d'un square avec une aire de jeux plage verte | 17 887,50 € | SAS OSMOSE | Fixation de la rémunération définitive | | 1 200,45 € | | 30/03/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|--------------------------------------|--|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 16/036 | procédure adaptée | 26/02/2016 | Accompagnement de la commune pour décliner le schéma de cohérence écologique à l'échelle de l'agglomération et définition d'un plan d'actions pour préserver et restaurer la trame verte et bleue du territoire et sa transcription dans le plan local d'urbanisme | 42 450,00 € | BIOTOPE NORMANDIE | réunion complémentaire | | 800,00 € | | 24/04/2018 |
| 2017/005 | procédure adaptée | 30/03/2017 | Maintenance de la solution MGDIS observatoire de gestion | 1 845,00 € | MGDIS | avenant de transfert partiel cec-cac | 0 | - € | | 30/07/2017 |
| 2017/005 | procédure adaptée | 30/03/2017 | Maintenance de la solution MGDIS observatoire de gestion | 1 845,00 € | MGDIS | ajout de 12 accès supplémentaires | 0 | 360,00 € | | 04/04/2018 |
| 2017/175 | procédure adaptée | 04/09/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 2 : charpente bois | 64 548,39 € | LEPETIT Daniel | Remplacement des voligeages par des contreventements en charpente de type K | | 56 956,58 € | | 09/04/2017 |
| 2017/176 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 3 : couverture bardage zinc | 174 828,58 € | SAS LEDUC | Remplacement du voligeage OSB par du voligeage bois et suppression membrane d'étanchéité | | 177 445,07 € | | 09/04/2018 |
| 2017/117 | procédure adaptée | 03/06/2017 | Création d'un portail internet et de sites satellites | 57 100,00 € | CAMEROS (cimeos-kenua-icova-formeos) | L'avenant a pour objet d'intégrer une prestation supplémentaire, en effet pour garantir une plus grande sécurité du nom des domaines cherbourg.fr et newsletter.cherbourg.fr, la ville fait l'acquisition d'un certificat SSL. | 0 | 100,00 € | | 18/07/2018 |
| 2017/189 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | travaux de maîtrise d'oeuvre restauration es façades et des couvertures du théâtre a l'italienne. | 149 316,00 € | Société 2BDM | changement de coordonnées bancaire, siret et adresse | 0 | - € | | 19/04/2018 |
| 2017/188 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 4 : menuiserie extérieure | 100 911,81 € | AMC FOLLIOU SAS | Pose anémomètres pour remontée des brise-soleil, mise en place de stores et suppression de 2 châssis | | 103 415,81 € | | 07/04/2018 |
| 20/09 | procédure adaptée | 06/05/2009 | maîtrise d'oeuvre pour les travaux de mise en sécurité des parties classées du théâtre | 121 059,14 € | Société 2BDM | changement de coordonnées bancaire, siret et adresse | 0 | - € | | 19/04/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/177 | procédure adaptée | 25/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 5 : métallerie | 50 774,00 € | SARL CTMS | Installation de lisses supplémentaires | | 51 494,00 € | | 09/04/2018 |
| 131/14 | procédure adaptée | 27/10/2014 | maitrise d'oeuvre pour les travaux d'urgence sur la couverture du pavillon Est | 21 329,00 € | Société 2BDM | changement de coordonnées bancaires, siret et adresse | 0 | - € | | 19/04/2018 |
| 2017/178 | procédure adaptée | 22/08/2018 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 6 : cloisons / doublages | 184 424,42 € | SARL LELUAN | Suppression des soffites, complément plaque phonique, suppression plafond sur ossature métallique, faux-plafond Danoline | | 184 812,62 € | | 09/04/2018 |
| 2017/179 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 7 : menuiserie intérieure | 107 295,54 € | AMC FOLLIO SAS | Suppression de 3 châssis vitrés et plus-value pour porte de recoupement de circulation au 1er étage | | 105 224,23 € | | 07/04/2018 |
| 2018039PAX | procédure adaptée | 22/03/2018 | Maintenance et licence d'utilisation concerto v5, concerto mobilité opus, maestro v5, mélodie v5, requiem v5. | 8 768,34 € | ARPEGE | L'avenant a pour objet la migration de concerto V5 vers concerto opus (adjonction du module opus à concerto v5) suite à l'évolution du logiciel. | 0 | 1 050,00 € | | 19/04/2018 |
| 2017/181 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 9 : plafonds suspendus | 12 556,77 € | SARL LELUAN MAP | Suppression du plafond dans le local technique en façade Nord-Est et remplacement des plaques dans les sanitaires | | 9 524,78 € | | 09/04/2018 |
| 2017/183 | procédure adaptée | 22/08/2018 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 11 : électricité courants forts / courants faibles | 266 741,64 € | S.N.E.R. | Suppression des horloges et de l'écran interactif dans la salle de réunion, moins-value et plus-value appareillages électriques, plus-value informatique, moins-value et plus-value luminaires, plus-value alimentations stores | | 267 402,24 € | | 09/04/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|---------------------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/184 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 12 : chauffage / ventilation / plomberie sanitaires | 208 793,64 € | CEME GUERIN | Plus-value travaux modificatifs sur canalisation gaz, moins-value alimentation gaz, moins-value électricité coupure gaz, ajout mitigeurs, plus-value radiateurs sèche serviette, moins-value radiateurs | | 221 844,04 € | | 09/04/2018 |
| 2017/187 | procédure adaptée | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 15 : VRD | 153 743,90 € | CAUVIN TP | Modification de l'arrivée du gaz et du bassin de rétention | | 151 670,90 € | | 09/04/2018 |
| 2016/079 | procédure adaptée | 10/05/2016 | Maîtrise d'oeuvre en procédure adaptée restreinte pour une mission relative à la rénovation du patrimoine des façades Ouest et Est du hall des trains de la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin | 71 045,83 € | Cabinet BOISROUX Architectes Associés | Rectificatif montant de l'avenant 1 suite erreur dans le montant des travaux au stade de l'APD et mission complémentaire diagnostic SSI | | 82 829,84 € | | 24/04/2018 |
| 20/09 | procédure adaptée | 06/05/2009 | Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de mise en sécurité des parties classées du théâtre | 121 059,14 € | 2 BDM | changement d'adresse, de rib et siret | 0 | - € | | 19/04/2018 |
| 131/14 | procédure adaptée | 27/10/2014 | Mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'urgence sur la couverture du pavillon Est | 21 329,00 € | 2 BDM | changement d'adresse, de rib et siret | 0 | - € | | 19/04/2018 |
| 2017/189 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Mission de maîtrise d'œuvre pour la restauration des façades et couvertures du théâtre à l'italienne à Cherbourg-Octeville | 149 916,00 € | 2 BDM | Changement d'adresse, de rib et siret | 0 | - € | | 19/04/2018 |
| 2017/231 | procédure adaptée | 06/11/2017 | Réalisation d'une aire de jeux au château des Ravalet | 155 232,74 € | PRO URBA | Modification de prestation et prolonger le délai d'exécution du marché jusqu'au 15 juillet 2018. | 3,5 | 1 367,00 € | | 19/04/2018 |
| 2018039pax | procédure adaptée | 22/03/2018 | Maintenance et licence d'utilisation concerto v5, concerto mobilité opus, Maestro v5, mélodie v5, requiem v5. | 35 075,00 € | ARPEGE | Migration de concerto V5 vers concerto opus (adjonction du module opus à concerto v5) suite à l'évolution du logiciel. | 0 | 1 050,00 € | | 19/04/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|---|----------------|-------------------------------|--|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/193 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Maintenance et entretien des équipements de cuisine de Cherbourg-en-Cotentin pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 - Lot 1 Hottes et circuits d'extraction | 5 672,43 € | GSO | Avenant n°2 | | 6 923,20 € | | 07/05/2018 |
| 2017/196 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Déconstruction de l'ensemble des bâtiments du site "ex école régionale des Beaux-Arts" 107 avenue de Paris à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 1 : déconstruction - étude de structure - désamiantage et plomb - reprises de maçonnerie | 1 057 122,78 € | TPC | Investigations supplémentaires | | 1 186 328,53 € | | 04/05/2018 |
| 2018008PAX | procédure adaptée | 17/01/2018 | Déplacement d'un escalier et de 2 aquariums à la Cité de la Mer à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 2 : métallerie / serrurerie | 25 000,00 € | MAC COTENTIN | Réalisation de 24 goussets en partie basse et 24 protections en partie haute | | 27 280,08 € | | 17/04/2018 |
| 2017/195 | procédure adaptée | 23/09/2017 | Restauration des couvertures de l'Eglise Saint-Martin à Cherbourg-Octeville - 50130 CEC- Lot n°3 : Couverture | 198 378,57 € | SARL AUBERT COUVERTURE | Avenant n°1 | | 206 434,57 € | | 05/05/2018 |
| 2016/143 | appel d'offres ouvert | 17/08/2016 | Accord-Cadre n°2016/141 Fourniture et pose de : jeux extérieurs - sols souples Equipements sportifs extérieurs – peintures de jeux de cour panneaux d'informations Lot n°4 – Fourniture et pose de jeux extérieurs dans les parcs et jardins, Squares, pour les enfants à partir de 2 ans | 60 000,00 € | KOMPAN SAS | prolongation délais | 6 | - € | | 17/07/2018 |
| 2017/268 | procédure adaptée | 23/11/2017 | Aménagement de la Place Chantereyne | 485 537,57 € | COLAS Ile de France Normandie | indice | | - € | | 23/05/2018 |
| 2016/106 | procédure adaptée | 16/06/2016 | Mission d'expertise et d'accompagnement d'une procédure de délégation de service public pour la Cité de la Mer | 26 275,00 € | TAJ société d'avocats | prolongation de délai d'exécution du marché | | | | 25/05/2018 |
| 2017/198 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Travaux de réalisation d'un skatepark et d'un parkour park | 316 978,70 € | Société FL CONSTRUCTION | travaux supplémentaires | | 338 651,70 € | | 09/07/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|---|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/130 | procédure adaptée | 13/07/2017 | Etude d'amélioration de la propreté urbaine dans le cadre d'un projet de service | 30 600,00 € | SOCIETE GIRUS | Suppression des variantes et ajout de nouvelles prestations | | 5 050,00 € | | 31/05/2018 |
| 2017/304 | procédure adaptée | 22/12/2017 | MAINTENANCE ET ENTRETIEN DES BACS A GRAISSE, SEPARATEURS A HYDROCARBURES ET STATIONS DE RELEVAGE DE CHERBOURG EN COTENTIN POUR LES ANNEES 2017-2018-2019-2020 | 3 655,00 € | SUEZ RV OSIS NORD | Avenant n°1 | | | | 06/06/2018 |
| 16/045 | procédure adaptée | 16/04/2016 | Elaboration d'un schéma directeur de plantation sur l'agglomération | 42 940,00 € | Inermis Architecture des Paysages, mandataire Alain DONNET, cotraitant Cabinet HEBERT & Associés, cotraitant Adéquation Environnement, cotraitant | Changement de statut du cotraitant Alain DONNET | | | | 06/06/2018 |
| 2017/269 | procédure adaptée | 20/12/2017 | Requalification des installations de plaisance de l'avant-port – pontons 2 et 3 | 491 077,60 € | Groupement VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL / DEGAIE | Prolongation du délai d'exécution du marché | | | | 28/05/2018 |
| 2017/279 | procédure adaptée | 14/12/2017 | Travaux de rénovation du patrimoine des façades Ouest et Est du hall des trains de la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville Lot n° 3 : menuiseries aluminium - métallerie | 197 983,78 € | MIROITERIE LEMASSON | Travaux supplémentaires | | 200 433,46 € | | 19/06/2018 |
| 2018039PAX | procédure adaptée | 22/03/2018 | Maintenance et licence d'utilisation concerto v5, concerto mobilité opus, maestro v5, mélodie v5, requiem v5. | 35 075,00 € | ARPEGE | Maintenance des prestations passées sur l'avenant n°1 | | 350,00 € | | 08/06/2018 |
| 128/15 | procédure adaptée | 05/08/2015 | Vérification et maintenance des massicots, compresseurs et appareils de lavage | - € | SOCOTEC | Ajout de nouveaux équipements | | - € | | 08/06/2018 |
| 16/024 | procédure adaptée | 28/01/2016 | Location entretien - Equipement hygiène | 6 250,00 € | RLD SA | changement de nom | | | KALHYGE 1 | 13/06/2018 |
| 2015/045 | procédure adaptée | 23/10/2015 | Maîtrise d'œuvre pour les Travaux de réalisation d'un skatepark et d'un parkour-park | 33 600,00 € | INGE INFRA | rémunération définitive | | 3 845,86 € | | 05/06/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|-------------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/050 | appel d'offres ouvert | 21/03/2017 | Réalisation d'une étude de programmation urbaine – quartier de l'Eglantine. | 45 750,00 € | AVANT PROJET | Prolongation du délai d'exécution jusqu'au 31/12/2018 | | - € | | 25/06/2018 |
| 2017/198 | procédure adaptée | 22/09/2017 | travaux de réalisation d'un skatepark et d'un parkour-park | 316 978,70 € | FL CONSTRUCTION | Travaux supplémentaires | | 23 273,00 € | | 09/07/2018 |
| 2016/143 | appel d'offres ouvert | 17/08/2016 | FOURNITURE ET POSE DE : JEUX EXTERIEURS - SOLS SOUPLES EQUIPEMENTS SPORTIFS EXTERIEURS – PEINTURES DE JEUX DE COUR – PANNEAUX D'INFORMATIONS Lot 6 – Dépose, fourniture et pose de sols amortissants / Repose de jeux avec fourniture et pose de sols amortissants | 6 420,31 € | Multi-services | modification superficie des travaux | | 306,02 € | | 09/07/2018 |
| 2017/331 | procédure adaptée | 04/01/2018 | Maintenance et entretien des onduleurs des bâtiments de Cherbourg-en-Cotentin | 4 912,00 € | INEO NORMANDIE | erreur matérielle dans le montant de l'avenant n° 1 | | | | 09/07/2018 |
| 2017/268 | procédure adaptée | 29/09/2017 | Aménagement de la place Chantereyne | 485 537,57 € | COLAS-Ile de France Normandie | travaux supplémentaires | | 31 407,13 € | | 09/07/2018 |
| 2017/189 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Maîtrise d'oeuvre portant sur les travaux de restauration des façades et des couvertures du théâtre à l'Italienne - Place de Gaulle à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin | 149 916,00 € | 2BDM | Fixer le coût prévisionnel définitif des travaux et fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'oeuvre | | 13 552,65 € | | 13/07/2018 |
| 2017/105 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 5 : menuiseries extérieures aluminium - serrurerie | 203 852,10 € | AMC FOLLIOIT | Travaux supplémentaires | | 4 026,40 € | | 09/07/2018 |
| 2017/109 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin - Lot n° 9 : menuiseries intérieures - mobiliers | 251 960,00 € | SAS LEFER | Travaux supplémentaires | | 2 900,00 € | | 05/07/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|--|--|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/099 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin - Lot n° 1 : démolitions - gros-oeuvre | 455 000,00 € | FAUTRAT BTP | Travaux supplémentaires | | 23 412,32 € | | 05/07/2018 |
| 2017/193 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Maintenance et entretien des équipements de cuisine de la ville de Cherbourg-en-Cotentin pour les années 2017-2018-2019-2020 - Lot n°1 : Hottes et circuit d'extraction | 5 672,43 € | GSO | Correction d'une erreur matérielle lors de la rédaction du marché : rattachement du bâtiment "restaurant administratif" à son entité gestionnaire (CCAS) | | | | 05/07/2018 |
| 2017/194 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Maintenance et entretien des équipements de cuisine des bâtiments de Cherbourg-en-Cotentin pour les années 2017, 2018, 2019, 2020 - Lot n°2 : appareils de cuisson, de réfrigération et de laverie | 9 630,00 € | SARL THERMICLIM | Correction d'une erreur matérielle lors de la rédaction du marché : rattachement du bâtiment "restaurant administratif" à son entité gestionnaire CCAS et du "restaurant social la Chaudière" à son entité gestionnaire Ville de Cherbourg-en-Cotentin | | | | 03/07/2018 |
| 2017/191 | procédure adaptée | 13/09/2017 | Location et entretien du linge d'hébergement et des vêtements professionnels de l'Ehpad La Sérénité - lot n°1 : location et entretien du linge professionnel | 90 000,00 € | RLD1 CHERBOURG | CHANGEMENT DE TITULAIRE DU MARCHE | | | KALHYGE | 20/07/2018 |
| 2017/192 | procédure adaptée | 13/09/2017 | Location et entretien du linge d'hébergement et des vêtements professionnels de l'Ehpad La Sérénité - lot n°2 : location et entretien du linge hôtelier | 90 000,00 € | RLD1 CHERBOURG | CHANGEMENT DE TITULAIRE DU MARCHE | | | KALHYGE | 20/07/2018 |
| 2018001PAC | procédure adaptée | 12/01/2018 | Fourniture d'un logiciel de gestion du courrier et des demandes des usagers | 67 656,00 € | DIGITECH SA | PROLONGATION DE DELAI D'EXECUTION DU MARCHE | 9 | | | 23/07/2018 |
| 2017/269 | procédure adaptée | 20/12/2017 | Requalification des installations de plaisance de l'avant port - ponton 2 et 3 | 491 077,60 € | VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL | TRAVAUX SUPPLEMENTAIRE ALIMENTATION ELECTRIQUE ET AEP | | 7 655,95 € | | 06/08/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2018123PAX | procédure adaptée | 06/06/2018 | Organisation de l'arrivée de la course DRHEAM CUP 2018 | 1,00 € | PC ORGANISATON | BPS 1 en plus value - fourniture, transport, et entretien de cabine sanitaire | | | | 23/07/2018 |
| 2015/09 | procédure adaptée | 01/10/2015 | Contrat de maintenance des chaufferies des bâtiments communaux - Patrimoine de Querqueville | 7 942,00 € | SANECT COTENTIN | Prolongation du marché | 9 | - € | | 14/08/2018 |
| T14181 | procédure adaptée | 29/12/2014 | CONDUITE SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS THERMIQUES - LOT 1 - PATRIMOINE DE TOURLAVILLE | 28 950,00 € | DALKIA | PROLONGATION DU DELAI DU MARCHE | 6 | - € | | 14/08/2018 |
| T14182 | procédure adaptée | 29/12/2014 | CONDUITE SURVEILLANCE ET ENTRETIEN DES INSTALLATIONS THERMIQUES - LOT 2 - PATRIMOINE DE TOURLAVILLE | 5 761,00 € | THERMICLIM | PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE | 6 | - € | | 16/08/2018 |
| 2015028 | procédure adaptée | 17/09/2015 | MAINTENANCE POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS THERMIQUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - PATRIMOINE D'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE | 6 210,00 € | THERMICLIM | PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE | 9,5 | - € | | 16/08/2018 |
| 2015026 | procédure adaptée | 29/09/2015 | MAINTENANCE POUR L'ENTRETIEN DES INSTALLATIONS THERMIQUES DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX - PATRIMOINE D'EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE | 12 000,00 € | THERMICLIM | PROLONGATION DU MARCHE | 9 | - € | | 16/08/2018 |
| 2014-013 | procédure adaptée | 04/02/2015 | CONDUITE SURVEILLANCE ET ENTRETIEN AVEC INTERESSEMENT DES INSTALLATIONS THERMIQUES - PATRIMOINE DE LA GLACERIE | 50 580,00 € | THERMICLIM | PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE | 12 | 14 690,00 € | | 16/08/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|------------------------|--|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2018068AOX | procédure adaptée | 09/04/2018 | CEC Cherbourg/Octeville Rue du Maine Aménagement de voirie | 279 642,54 € | Société EUROVIA | Travaux supplémentaires et prix complémentaires | | 7 779,00 € | | 31/07/2018 |
| 2018068AOX | appel d'offres ouvert | 09/04/2018 | Cherbourg-en-Cotentin Cherbourg/Octeville RUe du Maine Aménagement de voirie | 7 779,00 € | Société EUROVIA | intégration de travaux supplémentaires et prolongation des délais d'exécution | | 287 421,54 € | | 31/07/2018 |
| 2015027 | procédure adaptée | 17/09/2015 | Maintenance pour l'entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux (patrimoine d'Equeurdreville | 1 672,00 € | CHAM SOS GAZ | Prolongation du marché | 9,5 | | | 02/10/2018 |
| 2017/174 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 1 : fondations / gros-oeuvre | 486 976,39 € | SAS LEDUC | Moins value pour rampe d'accès chantier conservée en fin de travaux | | 400,00 € | | 31/08/2018 |
| 2017/176 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 3 : couverture bardage zinc | 174 828,58 € | SAS LEDUC | Suppression des crochets en toiture | | 423,69 € | | 31/08/2018 |
| 2017/178 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 6 : cloisons / doublages | 184 424,42 € | SARL LELUAN MAP | Travaux supplémentaires | | 7 439,35 € | | 31/08/2018 |
| 2017/179 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 7 : menuiserie intérieure | 107 295,54 € | AMC FOLLIOU SAS | Travaux supplémentaires | | 7 420,93 € | | 31/08/2018 |
| 2017/180 | appel d'offres ouvert | 23/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 8 : revêtement de sols / faïence | 61 077,25 € | SAS VIGER ET CIE | Plus et moins-value réalisation d'une peinture sur les escaliers béton et poser des nez de marches aluminium | | 774,90 € | | 31/08/2018 |
| 2017/181 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 9 : plafonds suspendus | 12 556,77 € | SARL LELUAN MAP | Travaux supplémentaires | | 1 954,02 € | | 31/08/2018 |
| 2017/182 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 10 : peinture | 55 628,01 € | SAS GUY LEFEVRE | Travaux supplémentaires | | 2 008,18 € | | 31/08/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/183 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 11 : électricité courants forts / courants faibles | 266 741,64 € | SNER | Travaux supplémentaires | | 9 270,66 € | | 31/08/2018 |
| 2017/184 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 12 : chauffage / ventilation / plomberie sanitaires | 208 793,64 € | CEME GUERIN | Travaux supplémentaires | | 3 045,49 € | | 31/08/2018 |
| 2017/187 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Construction d'une maison des artistes sur le site de la Brèche à Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 15 : VRD | 153 743,90 € | CAUVIN TP | Travaux supplémentaires | | 9 729,35 € | | 31/08/2018 |
| 2017/105 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil Avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 5 : menuiseries extérieures aluminium - serrurerie | 203 852,10 € | AMC FOLLIOU | Travaux supplémentaires | | 5 565,73 € | | |
| 2017/233 | procédure adaptée | 03/11/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil Avenue de Tourville Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 10 : plâtrerie sèche - plafonds | 269 004,29 € | MENUISERIE LISE | Travaux supplémentaires | | 3 170,80 € | | 19/10/2018 |
| 128/15 | procédure adaptée | 05/08/2015 | Vérification et maintenance des massicots, compresseurs et appareils de lavage | - € | SOCOTEC | Suppression d'équipements rattachés aux bâtiments | | - € | | 19/06/2018 |
| 2016/211 | procédure adaptée | 08/11/2016 | Mise en place de garde-corps fixes en toiture terrasse à l'Ehpad la Quincampoise | 94 936,34 € | ALAIN MACE PROTECTIONX | Travaux supplémentaires | | 12 939,82 € | | 28/08/2018 |
| 121/2012 | appel d'offres ouvert | 27/02/2012 | Exploitation des installations de chauffage des bâtiments communaux et communautaires. | 235 476,24 € | DALKIA | Prolongation du marché jusqu'au 30 juin 2019. | 12 | 323 534,29 € | | 14/09/2018 |
| 2018001PAC | procédure adaptée | 12/01/2018 | Fourniture d'un logiciel de gestion du courrier et des demandes des usagers | 67 656,00 € | DIGITECH SA | PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES | 0 | 10 559,10 € | | 17/09/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|----------------|--------------------------|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2018110PAX | procédure adaptée | 14/06/2018 | Travaux d'aménagement et de remise aux normes du poste de police municipale - Commune déléguée de Cherbourg-Octeville - 50100 Cherbourg-en-Cotentin. | 12 343,91 € | SARL BERNARD | Avenant administratif | | | | 13/09/2018 |
| 2017/262 | procédure adaptée | 07/12/2017 | Organisation des activités pour les enfants du centre socioculturel LA MOSAÏQUE et coordination des temps périscolaires dans les écoles de la commune déléguée de La Glacerie Pour un montant de : 182 645.00 € TTC tranche ferme et 266 193.00 € TTC pour chaque tranches optionnelles | - € | LES FRANCAS DE LA MANCHE | Les prestations "mini séjours" sont retirées pour les tranches conditionnelles 11271€ & -12326€ | | - € | | 25/09/2018 |
| 2017/219 | procédure adaptée | 09/10/2017 | FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE Lot n°1 Les chaussants Marché traité à prix unitaires Marché d'un an à compter de la notification et reconductible 3 fois par période d'un an | - € | SAS SOMATICO | Nouvelle référence au bordereau de prix- Réf013617 est remplacé par la Réf011548 | 0 | | | 25/09/2018 |
| 2015027 | procédure adaptée | 17/09/2015 | Maintenance pour l'entretien des installations thermiques dans les bâtiments communaux - Lot 2 : chaudières gaz <23kw. Patrimoine d'Equedreville-Hainneville. | 1 672,00 € | CHAM SOS GAZ | Prolongation de la durée du marché. | 9,5 | | | |
| 2017/196 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Déconstruction de l'ensemble des bâtiments du site "ex école régionale des Beaux-arts" 107 avenue de Paris à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin Lot 1 : Déconstruction - Etudes de structure - Désamiantage et Plomb - Reprises de maçonnerie | 1 057 122,78 € | TPC | avenant technique | | - € | | 03/10/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|---|--------------|-----------------------------|---|----------------|----------------------|-----------------------------|--------------------------------------|
| 2017/197 | procédure adaptée | 22/09/2017 | Déconstruction de l'ensemble des bâtiments du site "ex école régionale des Beaux-arts" 107 avenue de Paris à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin Lot 2 : Création d'un espace vert | 40 130,00 € | SARL PAYSAGES RATEL | travaux supplémentaires | | 44 100,00 € | | 04/10/2018 |
| 2017/189 | appel d'offres ouvert | 22/08/2017 | Maîtrise d'oeuvre portant sur les travaux de restauration des façades et des couvertures du théâtre à l'Italienne à Cherbourg-Octeville | 149 916,00 € | 2BDM | Rémunération supplémentaire de la mission OPC | | 165 304,67 € | | 17/10/2018 |
| 2017/106 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil Avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 6 : électricité courants forts / courants faibles | 305 000,00 € | SPIE OUEST CENTRE | Avenant de transfert | | 305 000,00 € | SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE | 14/09/2018 |
| 2017/106 | procédure adaptée | 24/05/2017 | Création d'un centre social et d'un pôle multi-accueil Avenue de Tourville à Equeurdreville-Hainneville 50120 Cherbourg-en-Cotentin Lot n° 6 : électricité courants forts / courants faibles | 305 000,00 € | SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE | Travaux supplémentaires | | 312 812,37 € | | 11/10/2018 |
| 2016/262 | procédure adaptée | 16/12/2016 | Maintenance des portes et portails automatiques et semi automatiques des barrières levantes sur les bâtiments de la ville de Cherbourg-en-Cotentin - Années 2017-2018-2019 | 84 060,10 € | THYSSENKRUPP ASCENSEURS | Ajout maintenance de 2 rideaux métalliques pour les années 2018 et 2019 | | 85 318,44 € | | 25/09/2018 |
| 2017/198 | procédure adaptée | 22/09/2017 | travaux de réalisation d'un skatepark et d'un parkour-park | 340 251,70 € | société FL Construction | travaux supplémentaires pour mises aux normes | | 23 366,10 € | | 26/09/2018 |
| 2017/130 | procédure adaptée | 13/07/2017 | ETUDE D'AMELIORATION DE LA PROPRIETE URBAINE DANS LE CADRE D'UN PROJET DE SERVICE | 30 600,00 € | GIRUS INGENIERIE | prolongation de la durée de la mission | 90 | - € | | 15/10/2018 |
| 2017/195 | procédure adaptée | 23/09/2017 | Restauration des couvertures de l'Eglise Saint-Martin à Cherbourg-Octeville - 50130 CEC- Lot n°3 : Couverture | 206 434,57 € | SARL AUBERT COUVERTURE | Travaux supplémentaires | | 210 084,57 € | | 16/10/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|--|--------------|------------------------|--|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2017/195 | procédure adaptée | 23/09/2017 | Restauration des couvertures de l'Eglise Saint-Martin à Cherbourg-Octeville - 50130 CEC- Lot n°3 : Couverture | 210 084,57 € | SARL AUBERT COUVERTURE | Travaux supplémentaires | | 213 734,57 € | | 18/10/2018 |
| 2018083AOC | appel d'offres ouvert | 09/05/2018 | MAINTENANCE DES SYSTEMES DE SECURITE INCENDIE (DETECTION / DESENFUMAGE) DES BATIMENTS DE CHERBOURG EN COTENTIN POUR LES ANNEES 2018-2019-2020-2021 | 19 950,00 € | ENGIE INEO | Nouveaux bâtiments à intégrer au marché | | 19 602,78 € | | 16/10/2018 |
| 2016/242 | procédure adaptée | 19/12/2016 | Prestations de services en assurances lot n° 2 - dommages aux biens et risques annexes | - € | SMACL | Révision de la superficie déclarée CCAS | 0 | - € | | 11/10/2018 |
| 2016/107 | appel d'offres ouvert | 29/06/2016 | Réalisation d'une étude de programmation urbaine pré opérationnelle quartier Charcot spanel/les Fourches | 95 200,00 € | La Fabrique Urbaine | Prologation du délai d'exécution jusqu'au 30/06/2019 | 6 | - € | | 19/10/2018 |
| 2018001PAC | procédure adaptée | 12/01/2018 | Fourniture d'un logiciel de gestion du courrier et des demandes des usagers | 67 656,00 € | DIGITECH SA | Délai supplémentaire et report de la mise en production au 6/11/2018 | 2 | - € | | 19/10/2018 |
| 2018135PAX | procédure adaptée | 13/06/2018 | Travaux de rénovation des espaces scénographiques du pavillon des expositions permanentes de la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville - 50100 Cherbourg-en-Cotentin - lot 4 : métallerie - serrurerie. | 145 000,00 € | MAC COTENTIN | Avenant en plus-value | | 36 132,00 € | | 29/10/2018 |
| 2018139PAX | procédure adaptée | 13/06/2018 | Travaux de rénovation des espaces scénographiques du pavillon des expositions permanentes de la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville - 50100 Cherbourg-en-Cotentin - lot 10 : électricité, CFO, CFA, SSI | 273 512,77 € | SNEF AGENCE DE CAEN | Avenant en plus value | | 4 798,00 € | | 28/10/2018 |
| 60/2015 | procédure adaptée | 15/06/2015 | Mission de contrôle technique pour la rénovation des espaces scénographiques du pavillon des expositions permanentes de la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville - 50100 Cherbourg-en-Cotentin. | 4 820,00 € | SOCOTEC CONSTRUCTION | Avenant en plus value | | 2 400,00 € | | 06/11/2018 |

| Numéro de marché | Procédure de passation | Date de notification | Objet du marché | Montant € HT | Titulaire(s) du marché | Objet de la modification | Durée modifiée | Montant modifié € HT | Nouveau titulaire | Date de notification de modification |
|------------------|------------------------|----------------------|---|--------------|--|---|----------------|----------------------|-------------------|--------------------------------------|
| 2018152PAX | procédure adaptée | 19/07/2018 | Mise en place d'une gestion technique centralisée au centre aquatique et dans les bâtiments communaux de la Ville déléguée d'Equeurdreville-Hainneville | 109 271,30 € | Société CYRISEA | Travaux électriques supplémentaires | | 110 751,30 € | | 13/11/2018 |
| 2017/057 | procédure adaptée | 17/03/2017 | Assistance à maîtrise d'ouvrage pour les recherches iconographiques, sonores et documentaires, négociation de droits d'images fixes, animées et extraits sonores, et gestion de frais techniques et des traductions à la Cité de la Mer à Cherbourg-Octeville 50100 Cherbourg-en-Cotentin | 46 620,00 € | XY ZEBRE | Achat d'images pour le compte de la ville | | | | |
| 2017/269 | procédure adaptée | 20/12/2017 | Requalification des installations de plaisance de l'avant-port – pontons 2 et 3 | 491 077,60 € | Groupement VINCI CONSTRUCTION MARITIME ET FLUVIAL / DEGAIE | Introduction de prestations supplémentaires et prolongation du délai d'exécution du marché. | | 28 915,00 € | | 19/11/2018 |
| 2017/050 | appel d'offres ouvert | 21/03/2017 | Réalisation d'une étude de programmation urbaine quartier Eglantine | 45 750,00 € | AVANT PROJET | prolongation de délai jusqu'au 28/02/2019 | | - € | | 28/11/2018 |
| 2018001PAC | procédure adaptée | 12/01/2018 | Fourniture d'un logiciel de gestion du courrier et des demandes des usagers | 67 656,00 € | DIGITECH SA | Prestations supplémentaires | 0 | 2 678,60 € | | |
| 2018214PAX | procédure adaptée | 12/10/2018 | Aquisition de mobiliers et équipements numériques, aménagement intérieur de la maison des artistes de la Brèche LOT 2- Equipement numérique | 76 637,00 € | TETRA REGIE | Suppression et ajout de nouveaux équipement et prolongation de délai d'exécution du marché | 1 | 380,00 € | | |

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2018

Les concessions funéraires suivantes ont été délivrées :

- **1 concession en secteur cinéraire :**
 - 1 concession trentenaire : N° 328

- **5 concessions traditionnelles :**
 - 3 concessions temporaires : N° 7853, 7854, 7855
 - 2 concessions trentenaires : N° 7851, 7852